



*Secrétariat général du CRIES
INSEE DR d'Ile-de-France
1, rue Stephenson
78180 Montigny-le-Bretonneux*

*CESER
2 rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen*

*Courriel : contact@cries-idf.fr
www.cries-idf.fr*

RENCONTRE DU 8 avril 2021

Bilan 2020 de la crise sanitaire en Île-de-France

Rencontre du CRIES
Bilan 2020 de la crise sanitaire en Île-de-France
Paris, le 8 avril 2021 (en web-conférence)

Sommaire

Ouverture de la séance.....	2
Présentation de la rencontre.....	4
Bilan démographique 2020.....	5
Échanges avec la salle.....	7
La statistique au service de l'urgence sanitaire.....	11
Échanges avec la salle.....	16
Les travailleurs clés en Île-de-France.....	19
Échanges avec la salle.....	24
Diagnostic de l'emploi dans les territoires les plus exposés aux conséquences de la crise du coronavirus.....	26
Échanges avec la salle.....	30
État de santé des entreprises un an après le début de la crise.....	32
Échanges avec la salle.....	36
Impact de la crise sur le secteur du tourisme.....	37
Échanges avec la salle.....	42
Conclusion et clôture de la rencontre.....	45

Ouverture de la séance

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Bonjour à toutes et à tous.

Je précise que la rencontre est enregistrée afin d'établir le compte-rendu.

Clotilde, je crois que nous avons une journaliste parmi nous. Pourriez-vous nous apporter des précisions ?

Clotilde SARRON, Secrétaire générale du CRIES

Tout à fait. Une journaliste du Journal du Grand Paris mobilisera certaines des données de nos interventions pour réaliser un article. Ce n'est pas directement un article sur la rencontre en elle-même, mais certains éléments statistiques pourront être mobilisés pour son article.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Je vais être bref dans mon introduction, mais j'ai tout de même quelques mots à vous dire. Mesdames et messieurs les membres du CRIES, Madame Marie-Christine Parent, Vice-président du CRIES, bonjour à toutes et à tous.

Je vous remercie d'être présents à cette rencontre, qui doit à nouveau se tenir en mode distanciel. J'en suis désolé, mais nous n'avons pas le choix.

Je tiens à remercier tout particulièrement le Secrétariat général du CRIES, dont les équipes de la DR de l'INSEE, ainsi que tous les intervenants pour la préparation de cette réunion. Cela n'a pas été très simple, mais tout le monde est présent, nous sommes tous opérationnels et je vous en remercie.

Lors de mes propos introductifs de notre assemblée plénière du 8 décembre dernier, j'avais l'espoir de voir le bout du tunnel de cette pandémie, mais finalement c'est un troisième confinement qui nous contraint dans nos libertés et l'avenir reste bien incertain, suspendu à une campagne de vaccination qui se doit d'ampleur. Nous continuons de traverser une nouvelle année difficile, douloureuse pour beaucoup d'entre nous à bien des égards, une situation à laquelle nous ne nous attendions pas et que nous n'avions nullement anticipée. Une cause qui nous rappelle notre vulnérabilité d'êtres humains et notre fragilité intrinsèque à bien des égards. Un premier confinement, un deuxième, puis un troisième. Nous sommes passés de la sidération à l'adaptation, de la garde d'enfant cumulée au télétravail à l'épuisement pour beaucoup d'entre nous.

Peut-on parler vraiment de reprise ? Pour parler de reprise, il faudrait déjà connaître la fin de cette crise et avoir une vision de redémarrage de certains secteurs d'activité qui sont encore complètement à l'arrêt. Après la baisse significative de l'économie sur 2020 se dessine une reprise encore très incertaine et floue. Certains secteurs seront forcément laissés de côté avec plus de chômage, plus de faillites, et donc un risque d'accélération des inégalités. Ce qui est sûr, c'est que la crise que nous traversons est longue. Elle modifiera de façon significative nos façons de faire, de nous déplacer et de travailler, jusqu'au cœur de la famille et des relations entre les personnes.

Déjà en fin d'année dernière et encore plus maintenant, nous avons beaucoup de questionnements et nous sommes ici pour nous interroger. Quel sera le monde de demain ? Comment rebondir

autrement qu'avant ? L'Île-de-France peut-elle continuer à être le moteur de la croissance de la France alors qu'elle est plus touchée que d'autres, par la baisse d'activité sur certains secteurs comme le tourisme, l'évènementiel, les voyages internationaux ? En cette période ô combien encore incertaine, tout un chacun a besoin de se raccrocher à un avenir et à des perspectives tangibles. Ainsi, nos élus locaux ont d'ores et déjà besoin pour leur part de redessiner les perspectives d'avenir pour notre région. Ils doivent pouvoir puiser et s'appuyer sur les travaux du CRIES et en particulier sur nos travaux de la matinée.

Les échanges que nous allons avoir vont porter sur l'impact de la crise sanitaire sur plusieurs thématiques, comme la gestion de crise et les impacts sur la démographie, les travailleurs clés, les entreprises et le tourisme, sans cependant pouvoir balayer d'autres thématiques comme le télétravail qui fera l'objet d'un atelier spécifique du CRIES.

Chers amis, je laisse maintenant la place aux échanges, et je laisse la parole à Marie-Christine Parent pour présenter notre matinée de travail.

Présentation de la rencontre

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Bonjour à tous et à toutes. Je n'ai pas grand-chose à rajouter. Effectivement, nous avons estimé qu'organiser cette matinée pour dresser un bilan de l'année 2020 était une bonne chose. Nous, statisticiens, nous avons dû beaucoup nous adapter pendant l'année 2020, sur le plan professionnel, bien sûr, je ne parle pas des sujets personnels. Nous avons dû mobiliser de nouvelles sources pour pouvoir éclairer notamment des données haute fréquence afin d'éclairer le débat public quasiment en temps réel. Pour nous qui avons plutôt l'habitude de réagir sur le temps long, c'est quelque chose d'un peu compliqué.

Aujourd'hui, nous allons faire un premier bilan. Forcément, il est partiel. Nous n'avons pas pu aborder tous les sujets dans une matinée. Le premier volet portera sur les statistiques sociales, le bilan démographique, même s'il faudra approfondir plus tard dans l'année le sujet des inégalités et la manière dont la pandémie a pu creuser les inégalités entre les territoires. La deuxième partie sera consacrée aux aspects économiques. L'Île-de-France a été particulièrement touchée dans ses secteurs phares, ses secteurs leaders. Elle a un peu plus de mal à se redresser que le reste de la France, mais nous commençons à voir tout de même une grande capacité d'adaptation de nos entreprises et de nos entrepreneurs.

Nous aurons donc deux parties : une première partie sur des sujets plutôt démographiques, orientés vers la population ; une deuxième partie axée plutôt sur un bilan économique, en attendant de pouvoir approfondir un peu plus les sujets de reprise au cours de l'année 2021.

Je vous remercie. Je pense que nous terminerons vers 13 heures comme d'habitude. Des échanges sont prévus assez régulièrement et vous pourrez poser vos questions par écrit ou oralement. J'espère que les échanges seront riches d'enseignements pour tous.

Je cède la parole à Vinciane Bayardin.

Bilan démographique 2020

Vinciane BAYARDIN, Cheffe de la division Démographie et Politiques sociales, INSEE Île-de-France

Bonjour à tous. Je vais vous présenter le bilan démographique 2020, bilan qui a été particulièrement chamboulé suite à l'épidémie de coronavirus.

Ma présentation se décompose en trois parties. Je vais commencer par vous parler des décès, l'année 2020 ayant été particulièrement meurtrière. Nous avons mené une analyse poussée et détaillée sur les décès. Je vous parlerai ensuite des naissances et de l'évolution de la population et enfin des mariages.

L'année 2020 a connu beaucoup de décès et nous avons voulu analyser le surcroît de mortalité par rapport aux années précédentes. Nous avons travaillé à partir des données d'état civil, qui sont des données toutes causes de décès confondues et pas uniquement liés au coronavirus.

Pour analyser le surcroît de décès, nous avons comparé le nombre de décès sur une période en 2020 à la moyenne des années 2015 à 2019. Nous avons fait le choix de travailler sur une moyenne plutôt que sur une année particulière, par exemple 2019, pour éviter le côté atypique qui peut se rencontrer sur une seule année, et obtenir un effet un peu plus lisse. Cela permet une analyse plus robuste sur des périodes courtes, notamment sur les pics de décès, mais aussi sur de petits territoires. Enfin, les données portent sur les décès au lieu de résidence. Nous sommes donc bien sur une analyse des décès des Franciliens.

Venons-en aux résultats. En 2020, l'excès de décès est de 20 % en Île-de-France. En d'autres termes, il y a eu 20 % de décès supplémentaires par rapport aux années précédentes. Cela représente 90 500 décès en 2020 contre 75 000 en moyenne sur les années 2015 à 2019.

Le graphique que nous présentons montre l'évolution journalière (2020 en rouge ; moyenne 2015-2019 en jaune). Nous avons également fait figurer sur le graphique l'année 2003 qui a connu un pic de décès assez important suite à la canicule.

Cette hausse des décès s'est concentrée sur deux périodes. La première période correspond à la première vague épidémique, de mi-mars à mi-mai, d'ampleur très importante. La deuxième période, d'ampleur un peu moins importante, correspond à l'automne, de début octobre à mi-décembre.

L'analyse du surcroît de mortalité peut aussi se faire *via* l'analyse du taux de mortalité (nombre de décès pour 1 000 habitants). En 2020, le taux de mortalité est de 7,3/1000, nettement supérieur aux années précédentes où il oscillait autour de 6/1000. À titre de comparaison, en 2003, il était de 6,9/1000.

L'Île-de-France est la région métropolitaine la plus touchée par le surcroît de décès, plus 20 %. C'est supérieur à la région Auvergne Rhône-Alpes où le surcroît de mortalité a été de 17 %, et de la région Grand Est où il a été de 15 %.

L'Île-de-France n'a pas été touchée de la même façon sur l'ensemble du territoire. Le nord de la Seine-Saint-Denis, le nord des Hauts-de-Seine, le sud du Val-d'Oise et l'est de la Seine-et-Marne ont connu des taux de mortalité particulièrement importants. On peut noter qu'à Bobigny, le surcroît de mortalité a été de plus 42 %. À noter également que dans certaines zones situées le long

de l'axe de la Seine, dans les Yvelines, aux Mureaux par exemple, mais aussi plus au sud dans le Val-de-Marne et dans l'Essonne comme à Grigny ou à Evry-Courcouronnes, le surcroît de mortalité a été particulièrement élevé. Une zone se dégage également, à l'ouest de Versailles, du côté de Saint-Quentin en Yvelines, où le surcroît de mortalité a été particulièrement élevé.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le surcroît de mortalité dans ces communes. Les communes les plus touchées présentent souvent de forts taux de pauvreté. Les populations pauvres sont souvent en moins bonne santé et donc, plus à risque de développer des formes graves de la maladie et de décéder. On retrouve également dans ces territoires des populations ayant plus de risques d'être exposées au virus, notamment des travailleurs clés qui étaient au front pendant la crise épidémique. Ce sont aussi souvent des territoires denses, avec plus de rapprochements entre les populations, ce qui peut favoriser la circulation du virus. Enfin, dans certaines communes, la part de personnes âgées et d'EHPAD est importante. Les personnes âgées ont été particulièrement touchées par le surcroît de mortalité.

Nous avons analysé les deux périodes de l'épidémie, au printemps et à l'automne. On observe des caractéristiques différentes entre les deux vagues. Au cours de la première période, du 12 mars au 20 mai, le surcroît de mortalité a été fort au centre et au nord de l'Île-de-France, avec des taux dépassant parfois les 100 %. En revanche, l'extrémité de l'Île-de-France a été moins touchée. Lors de la deuxième vague, la carte est différente. Le centre et la métropole du Grand Paris ont été moins touchés. En revanche, certaines communes en périphérie, qui n'avaient pas forcément été très touchées lors de la première vague, l'ont été un peu plus lors de la deuxième vague.

La différence entre les deux vagues se remarque aussi en fonction des profils. Les personnes de plus de 65 ans ont été les plus touchées par le surcroît de mortalité. Lors de la première vague, les moins de 65 ans ont été fortement touchés, avec un surcroît de décès de plus 40 %. Lors de la deuxième vague, ce surcroît est faible parmi cette population. Lors de la première vague, le surcroît de décès a été très important dans les EHPAD, d'environ 200 % alors qu'il n'est pas aussi marqué lors de la deuxième vague.

Mécaniquement, la forte hausse des décès en 2020 a fait chuter l'espérance de vie à la naissance. Celle-ci est calculée sur une année donnée en fonction des taux de mortalité aux différents âges. L'espérance de vie est de 84,7 ans pour les femmes et 79,6 ans en 2020. Généralement, l'Île-de-France est parmi les premières positions par rapport aux autres régions françaises. Or, comme elle a été plus touchée que les autres régions, elle baisse dans le classement. Pour les femmes, l'espérance de vie passe ainsi de 3^e à la 9^e place, et pour les hommes, de la 1^{re} à la 6^e place.

Je vais maintenant aborder l'évolution des naissances et de la population. En Île-de-France, 168 000 bébés sont nés en 2020. La natalité est en baisse constante ces dernières années. Cette baisse est relativement conséquente, car en 2020, il y a eu 15 000 bébés de moins qu'en 2010.

Plusieurs facteurs expliquent cette baisse. Tout d'abord, la part des femmes de 15 à 49 ans, c'est-à-dire en âge de procréer, diminue. Cela dit, cette baisse est faible depuis 2015. Ce n'est donc pas la raison principale qui joue sur la baisse de la natalité. Il s'agit surtout du fait qu'il y a moins de fécondité, les femmes font moins d'enfants. L'année 2020 présente vraiment une chute par rapport aux années précédentes. L'observation mois par mois montre qu'en décembre 2020, la baisse est très importante par rapport à décembre 2019. On peut donc penser qu'un effet du confinement expliquerait la baisse des naissances très forte en 2020 par rapport aux années précédentes.

168 000 bébés sont nés en 2020 et 90 000 décès sont survenus. Nous avons donc plus de naissances que de décès, c'est-à-dire un excédent naturel positif. Ce dernier est de plus 78 000 en Île-de-France, mais il décroît par rapport aux années précédentes.

En revanche, le solde migratoire est toujours déficitaire. Depuis de très nombreuses années, les départs sont plus nombreux que les arrivées en Île-de-France. Depuis 2017, le solde migratoire est d'environ moins 45.

L'excédent naturel étant supérieur au solde migratoire, la population d'Île-de-France continue d'augmenter. Au 1^{er} janvier 2021, elle est estimée à 12,3 millions d'habitants. Cela dit, la hausse de la population ralentit, passant d'un rythme de 0,4 % par an entre 2011 et 2017 à un rythme de 0,3 % par an ces dernières années.

Je vais maintenant vous parler des mariages qui eux aussi ont été impactés par la crise sanitaire du fait du confinement et des restrictions imposés sur les mariages. 33 000 mariages de Franciliennes ou de Franciliens ont eu lieu en 2020, en baisse de 28 % par rapport à 2019. L'analyse mois par mois montre clairement la chute des mariages lors du confinement en avril et en mai, mois où très peu de mariages ont eu lieu.

En résumé sur le bilan démographique 2020, nous avons 12,3 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2021. La population augmente de moins en moins vite, notamment en raison du recul des naissances chaque année et plus particulièrement en 2020. Les décès sont en forte hausse. L'Île-de-France est la région la plus touchée de France métropolitaine. Enfin, le nombre de mariages est en baisse suite aux mesures sanitaires.

Qu'en est-il en termes démographiques en ce début d'année 2021 ? Sur le premier trimestre, on observe toujours un surcroît de mortalité, mais il est moins fort qu'en 2020, à plus 7 % par rapport à la moyenne 2015-2019. Il s'observe surtout en février et mars.

On peut s'attendre à ce que les naissances continuent de baisser en 2021. Nous ne disposons pas encore des chiffres pour l'Île-de-France, mais au niveau France, la baisse est de 11 % sur janvier et février 2021 par à 2020.

Nous n'avons pas encore de chiffres relatifs aux mariages. Nous ne savons pas ce qui va se passer. Peut-être y a-t-il eu des reports de 2020, mais dans la mesure où nous avons encore des restrictions sanitaires, nous avons des incertitudes sur l'évolution des mariages pour 2021.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous avons sorti deux études qui paraissent aujourd'hui : une étude INSEE analyse sur les décès que nous avons réalisée en partenariat avec l'APUR ; un INSEE Flash sur le bilan démographique.

Je vous remercie de votre attention et je suis à votre disposition si vous avez des questions.

Échanges avec la salle

Anne FILIPPI, Insee Ile-de-France

Je souhaitais savoir comment on pourra voir en 2021, s'il y a une augmentation ou un nombre équivalent de mariages, s'ils sont dus aux reports de 2020 ou s'il s'agit de nouveaux mariages. Aura-t-on le moyen d'identifier cela ?

Vinciane BAYARDIN, Cheffe de la division Démographie et Politiques sociales, INSEE Île-de-France

Non, nous aurons uniquement les remontées de l'état civil. Nous ne saurons pas s'il s'agit de reports ou de nouveaux mariages.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

En revanche, on observe qu'il n'y a pas eu de rattrapage en juillet et août des mariages qui n'ont pas eu lieu en mars et avril.

Vinciane BAYARDIN, Cheffe de la division Démographie et Politiques sociales, INSEE Île-de-France

Quand on prévoit un mariage, on ne peut pas le reporter de quelques mois, car cela demande toute une organisation. Je pense qu'il s'agirait plutôt d'un report à l'année.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Nous verrons les courbes de manière comparative quand nous disposerons au moins des six premiers mois de 2021. Par ailleurs, il faudrait peut-être également que nous regardions ce qu'il en est des divorces. Vous avez lu que la première période de confinement a été rude pour certains couples. Nous verrons si cela se traduit dans les statistiques.

Vinciane, il convient peut-être de donner un petit avertissement méthodologique sur les surcroûts de mortalité et les taux de décès. Nous avons constaté que dans les reprises des journaux, il existait parfois des confusions entre un surcroît de mortalité et une augmentation du taux de décès. Pourrais-tu préciser ?

Vinciane BAYARDIN, Cheffe de la division Démographie et Politiques sociales, INSEE Île-de-France

Tout à fait. Le concept principal que nous avons utilisé pour analyser le surcroît de mortalité est la comparaison le nombre de décès en 2020 avec ce que l'on observe au cours des années précédentes. Le surcroît de décès correspond aux 90 500 décès en 2020 divisés par 75 000, ce qui donne 20 % de décès supplémentaires. Ce n'est pas la même chose que le taux de mortalité, qui est le nombre décès pour 1 000 habitants. Celui-ci s'élève à 7,3/1000 contre 6/1000 les années précédentes. Ce sont des concepts différents. Le choix a été fait de parler plutôt de surcroît de mortalité, car c'est très parlant et assez net.

Marie-Odile LIAGRE, Insee Ile-de-France

Je vous remercie de cet exposé. J'avais une question en rebond à celle relative aux mariages. A-t-on des statistiques sur les PACS ? Observe-t-on aussi une diminution du nombre de PACS en 2020 ? Il s'agit également d'une forme de mise en couple qui s'est développée et qui pourrait également être impactée par la crise. Le couple sous toutes ses formes se porte-t-il mal de façon générale ?

Vinciane BAYARDIN, Cheffe de la division Démographie et Politiques sociales, INSEE Île-de-France

Les PACS sont des données qui émanent du ministère de la Justice. Nous n'avons pas pu les récupérer sur 2020. Je ne dispose donc pas de l'information, mais c'est un sujet que nous pourrions examiner.

Question de Monsieur CADERON , Insee Ile-de-France via le chat. Connait-on l'impact de la vaccination sur les décès ?

Nous analysons les décès toutes causes confondues. Nous ne connaissons pas les causes de décès. De ce fait, nous ne sommes pas en mesure de connaître l'impact de la vaccination sur les décès.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

La seule chose que nous avons pu voir dans les statistiques et que nous voyons encore, c'est une modification de la structure par âge des personnes hospitalisées, mais sans que nous sachions si c'est un effet vaccin ou le fait que certaines populations se protègent mieux depuis que les modes de contamination sont mieux compris.

Vinciane BAYARDIN, Cheffe de la division Démographie et Politiques sociales, INSEE Île-de-France

Si l'on analyse les décès par âge, on observera peut-être quelque chose à ce niveau. Il est un peu tôt pour cela. Il faudra attendre que le nombre de personnes vaccinées soit plus important. Nous verrons peut-être des éléments sur les âges, mais nous ne serons pas en mesure de dire s'il s'agit d'un effet vaccin ou non.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Nous avons parmi nous des personnes de l'ARS. Je suppose que s'il y avait une réponse à cette question, elles auraient levé la main.

Maylis TELLE-LAMBERTON, ORS

Je confirme ce que Madame Parent indiquait. On observe des changements de structures d'âges y compris pour les décès. Sur les tranches les plus élevées, on voit un impact, mais il faut mener des études précises et sur le plan statistique pour mettre en évidence une association plus causaliste.

Seak-hy LO, Coordinatrice d'études, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France

En effet, en termes d'hospitalisations et en termes d'incidence, on observe une baisse de l'âge médian. Les hospitalisations et le taux d'incidence pour les plus de 80 ans ont drastiquement diminué. Cela est sûrement dû à l'impact de la vaccination.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Il me semble que c'est un point très complexe d'un point de vue statistique, car les personnes aux grands âges peuvent mourir d'autres causes, en raison des comorbidités ou des morbidités. Peut-être y a-t-il eu aussi des effets d'éviction entre différentes maladies en 2020, voire en 2021. Il me semble

que nous n'avons pas eu d'épidémie de grippe. Il doit être très compliqué de parvenir à mesurer sur le plan statistique l'impact d'un vaccin, toutes choses égales par ailleurs.

Seak-hy LO, Coordinatrice d'études, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France

Tout à fait. Il faudra le faire *a posteriori*.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Je pense que nous pouvons enchaîner. Nous allons laisser la parole à l'ARS et à la Région.

La statistique au service de l'urgence sanitaire

Seak-hy LO, Coordinatrice d'études, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France

Merci beaucoup de nous avoir invités pour la présentation d'un de nos outils de travail à l'ARS Île-de-France. Je suis coordinatrice d'études au sein de la DIRNOV (Direction de l'innovation, de la recherche et de la transformation numérique).

Je vais vous présenter brièvement ce qu'est l'ARS, certains d'entre vous ne la connaissant peut-être pas, puis nous parlerons plus concrètement de l'outil STEP, que nous avons développé au cours de la première vague de la Covid19. Nous allons vous indiquer comment cet outil est alimenté, pourquoi, et les restitutions que nous en avons faites.

L'ARS a été créée en 2010 pour mettre en œuvre la politique régionale de santé. Nous avons quatre pôles de travail :

- l'Offre de soins, pour réguler les secteurs ambulatoires en médicosocial et hospitalier,
- l'Autonomie,
- la Santé publique,
- la Veille et sécurité sanitaire.

L'ARS pilote la politique régionale. Nous assurons la veille et la sécurité et nous mettons en place les ressources pour bien répartir l'offre de soins sur le territoire. Nous essayons de mettre en œuvre la politique nationale de santé au niveau régional afin qu'elle soit adaptée. Pour cela, nous mettons en place un projet régional de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs de santé dans la région.

Nous avons utilisé un outil pour pilotage lié à la Covid19. Nous avons besoin de savoir comment mieux répartir les lits d'hôpitaux selon différents champs. Nous avons donc développé un outil qui se répartit sur trois briques : la brique Covid, la brique non Covid, le "non-programmé", donc les urgences, et la brique "programmé". Cet outil a été une opportunité. Nous avons déjà réfléchi à la façon de mieux adapter l'offre de soins, notamment en soins non programmés. Avec la crise, nous avons pensé qu'il était impératif de créer ce type d'outil et que nous en avons besoin immédiatement.

Nous avons ici un outil qui permet de modéliser l'activité, programmée et non programmée. Cela nous permet de connaître les jauges en lits, en hospitalisations complètes et en soins critiques, ce qui nous permet de mieux analyser les besoins et d'effectuer des transferts ou des bascules si nécessaire.

STEP est un outil qui permet de prédire la disponibilité en lits en visualisant les parcours de soins, qui sont modélisés. Il nous permet de voir à différentes échelles, régionales, départementales ou par groupes d'établissements. Il nous permet de visualiser des prédictions de 7 à 14 jours et d'effectuer des simulations de scénarios. Par exemple, si on ouvre des lits, quelle serait la capacité supplémentaire et comment les besoins seraient-ils absorbés.

Il nous permet également de faire varier l'activité programmée. Si l'on ferme des lits en cancérologie, peut-on disposer de plus de lits en réanimation ?

Il nous permet de prédire avec des modes « crise » ou « non-crise ». Le mode de prédiction « non-crise » nous servira par la suite pour l'activité normale, lorsque nous serons revenus à une vie normale sans la Covid. Cet outil évoluera pour prédire en mode « crise », au sens de crises telles que la grippe, la bronchiolite chez les enfants ou d'autres maladies saisonnières.

Les données utilisées et qui alimentent l'outil sont :

- les données de SIDEP (dépistage),
- les données d'hospitalisation Covid à partir de CIVIC,
- les données du PMSI (activité des hôpitaux), les données du SAMU et du RPU (activité des urgences).

Il y a également capacitaire, c'est-à-dire la capacité en lits des hôpitaux. Cela nous permet d'alimenter l'outil sur différents points et de nous fournir des prédictions.

J'ai oublié de préciser que l'outil de prédiction en mode « crise Covid » était alimenté par les prédictions effectuées par l'Institut Pasteur et l'EHESP qui travaillent au quotidien sur le nombre d'hospitalisations pour Covid19.

STEP répond au besoin de restitution de suivi de l'épidémie et d'orientation des décisions stratégiques. Trois types d'éléments sont issus de l'outil :

- une modélisation des flux entrants ;
- une modélisation des parcours intra-hospitaliers avec des modalisations relatives à un cadre semi-markovien, où on peut estimer des matrices de transition et des lois de durées de passage qui nous permettent de prédire la façon dont un patient est pris en charge dans l'hôpital et combien de temps il aura besoin du lit ;
- une simulation du nombre de lits occupés avec une approche de Monte-Carlo, ce qui nous permet de connaître, par type de macro-services, le nombre de lits occupés.

Nous disposons dans l'outil des restitutions, des simulations de scénarios, un tableau de bord, et une approche assez pointue qui nous permet d'adapter notre stratégie et nos décisions.

STEP ouvre le champ à un programme prédictif. Il nous sert, en mode « crise » et « non-crise » à :

- adapter et à piloter le besoin en ressources ;
- homogénéiser l'offre de soins sur le territoire ;
- à prévenir, cibler et personnaliser les soins.

Les outils de visualisation nous servent à piloter au sein de l'ARS. Une vidéo, enregistrée par l'un de mes collègues, présente l'outil.

En raison d'un problème technique, la vidéo ne peut être diffusée.

Je suis désolée, je vais effectuer la présentation. Notre tableau de bord présente la situation générale. Cela nous permet de connaître :

- l'évolution des flux en semaine glissante,
- le R effectif actuel,
- le palier auquel nous nous trouvons, c'est-à-dire au nombre de lits prévus pour les soins critiques ; nous sommes aujourd'hui en palier 4 sachant qu'il s'agit du maximum en Île-de-France ;
- les niveaux de saturation des hôpitaux, déclinés par département et par groupe ;
- la fiabilité des prédictions avec des taux d'erreur.

Ceci peut ensuite être décliné par services clés : en réanimation, en soins critiques, en hospitalisations conventionnelles.

Vient ensuite tout ce qui est lié à l'outil prédictif sur 7 à 14 jours et nous disposons du taux de saturation. Nous présentons ici les séjours et l'analyse selon l'âge médian et les volumes de patients.

Il est possible de sélectionner les « R ». À partir de la situation actuelle, on peut estimer le « R » et faire évoluer le R et le nombre de lits. Par exemple, des lits sont ouverts dans certains établissements et il est possible de les simuler.

L'analyse des flux avec un diagramme de Sanquer nous permet de connaître les volumes grâce aux matrices de transition des patients passés par différents types de services.

Je vais maintenant laisser la parole à notre géomaticien, Anthony Necha.

Anthony NECHA, Chef de projets, géomaticien, ARS Île-de-France

Je suis géomaticien à la Direction de l'Innovation à l'ARS Île-de-France. Je vais vous présenter l'aspect cartographique. Nous récupérons toutes les données de l'outil STEP pour faire un outil de visualisation cartographique. Nous avons travaillé avec un système d'information géographique qui existe depuis 2017, Santégraphie.fr, qui est le SIG de l'ARS Île-de-France. Il présente un catalogue open data ouvert à tous *via* internet ainsi que des outils spécifiques pour les agents de l'ARS. C'est une des particularités que je vais vous présenter. Tout repose sur des solutions SIG open source.

Nous ne sommes pas seuls à développer cet outil. L'ARS Île-de-France est maître d'ouvrage et nous sommes accompagnés par le GIP SESAN, notre assistance à la maîtrise d'ouvrage, qui passe les marchés pour nous et qui nous accompagne dans le projet. Nos prestataires INETUM et JDEV nous ont été très utiles lors de la crise pour aboutir à un développement beaucoup plus rapide qu'en temps normal ou lorsque nous le réalisons seuls.

Le SIG a été rudement mis à l'épreuve de la Covid. Dans les faits, la cellule Data de l'ARS Île-de-France remontait les besoins de statistiques, de cartographie, etc. Quand un besoin cartographique se faisait jour, je me chargeais de faire l'expression de besoin en amont, je le transmettais au GIP SESAN et nous organisions la réunion de lancement avec notre prestataire. Les développements et

les paramétrages se faisaient du côté prestataire. L'ARS intervenait au moment des phases de test. Le SESAN effectuait l'installation sur les serveurs, puis l'ARS reprenait la main pour la diffusion et l'accompagnement des utilisateurs.

Nous avons effectué plusieurs réalisations. J'en ai fait figurer quelques-unes, mais nous allons nous concentrer sur STEP. Un lien de STEP mène directement sur la cartographie. Cette carte est disponible pour l'ensemble des établissements de santé et cliniques de l'Île-de-France grâce à un login et un mot de passe. Elle est mise à jour deux fois par jour, à 10 heures et à 16 heures, à partir des données alimentées par STEP. Nous nous « contentons » de l'affichage cartographique. Nous n'effectuons aucun calcul côté SIG.

Nous présentons un zoom sur les établissements de la petite couronne. Il y a deux échelles : l'échelle des établissements, avec le taux de saturation actuel, et l'échelle départementale. Si l'on dézoome, on peut obtenir les chiffres régionaux. Le code couleur est très simple. Les établissements peuvent consulter leurs propres données et l'ARS peut examiner la situation dans tel ou tel établissement. À titre d'exemple, sur Le Raincy Montfermeil, apparaissent les deux volets importants pour nous : soins critiques et hospitalisations conventionnelles. Le taux de saturation de l'établissement reprend les données CIVIC. Au 31 mars à 16 heures, 13 patients soins critiques se trouvaient à Montfermeil. On peut également consulter les places théoriques que les établissements devaient ouvrir ou avaient ouvertes. À l'époque, nous étions encore en palier 3 et Montfermeil avait 14 places, soit un taux de saturation d'environ 93 %. Il en va de même pour les hospitalisations conventionnelles.

Il est possible d'obtenir une courbe d'évolution au cours du temps pour les deux thématiques à l'échelle des établissements. On peut examiner les éléments depuis le début de l'épidémie, au cours des deux derniers mois ou des deux dernières semaines.

Enfin, ces mêmes indicateurs sont disponibles à l'échelle du département. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, il y avait 166 lits soins critiques et 568 hospitalisations conventionnelles. Au regard des patients CIVIC, cela permet de calculer le taux de saturation.

Autre aspect important, la possibilité d'effectuer des simulations. Nous avons retranscrit cela en cartographie. À titre d'exemple, si l'on est en palier 3, dans une situation favorable, que se passe-t-il si l'on passe en palier 2 ? Est-on en capacité de garder tout le monde ou va-t-on encore être dans une saturation supérieure à 100 % ? Cela permet donc d'effectuer des simulations pour les soins critiques, les hospitalisations conventionnelles et de regarder l'état des établissements si on voulait passer au palier inférieur.

Cette expérience a présenté des forces et des faiblesses.

- Nous avons souffert d'un manque d'ETP en pleine crise. Cela va beaucoup mieux aujourd'hui, mais nous avons dû travailler en sous-effectif au début. Heureusement, nous étions bien accompagnés par notre prestataire.

- Il y a également le sujet de l'acculturation aux outils informatiques. Il importe d'accompagner les utilisateurs, car ils n'imaginent pas nécessairement tout ce que l'on peut faire avec la statistique et/ou les cartographies.

- Nous avons des renforts extérieurs à l'agence qui ne connaissaient pas toujours les outils déjà existants. Nos renforts possédaient de grandes compétences. Ils avaient parfois tendance à faire leur cartographie dans leur coin et cela pouvait partir un peu dans tous les sens.

- Il y avait également l'usage des outils Google avec les sujets de sécurité, etc.

J'en viens à nos forces.

- Notre force était d'avoir une plateforme SIG déjà en place et déjà éprouvée, avec des déclarations CNIL déjà effectuées, un hébergeur de données de santé. Tout était déjà cadré et cela allait beaucoup plus vite.

- Nous n'allons pas le cacher, il existait aussi du budget. Nous avons donc pu faire des choses en des temps divisés par trois ou quatre, voire plus, par rapport à d'habitude.

- L'avantage de l'open source est que tous les développements sont reversés à la communauté. Nous faisons partie de la communauté geOrchestra. Tous les développements que nous avons faits peuvent être utilisés par les autres administrations. Il s'agit souvent des régions ou les conseils départementaux.

- Enfin, un avantage est le partage de données avec les partenaires. Le fait d'avoir un SIG en place et ces outils nous ont permis de créer des ponts avec des partenaires avec lesquels nous travaillons pendant la crise, notamment le Conseil régional.

Cela me permet de faire la transition et je passe la parole à Adrien.

Adrien HEULOT, Géomaticien, région Île-de-France

Nous avons été réutilisateurs de la donnée de l'ARS, en particulièrement d'une donnée de la base de données FINESS. Nous avons été sollicités pour la distribution des masques au sein des EHPAD et d'autres structures. Nous avons dû cartographier dans l'urgence des zones de distribution avec des tournées sur ces structures. Nous avons pour objectif de disposer de cartes et de restitutions adaptées à différents niveaux de lecture, élus, préfets ou agents sur le terrain, la Présidente de la région et son cabinet. Nous nous sommes donc interrogés sur les référentiels sur lesquels nous pouvions nous baser. Par le réseau GEODIF de la Région, nous avons pris contact avec Anthony Necha, qui nous orienter sur FINESS et son utilisation dans nos restitutions.

Cela nous a permis d'intégrer les données FINESS et de ce fait, de disposer des différentes structures pour les restitutions cartographiques, mais également de les croiser avec différentes autres données :

- des données IRDS (installations sportives) ;

- des données d'hôteliers (groupe ACCOR, Stay City, Louvre), la question s'est en effet posée à un moment d'intégrer des malades dans des structures hôtelières ;

- des données internes avec des internats ou des îles de loisirs qui pouvaient également servir de lieux d'accueil en gestion de crise, accueil de malades, mais aussi de personnels hospitaliers afin de leur éviter des trajets trop longs au quotidien.

À titre d'illustration d'un type de restitution assez classique, nous présentons la répartition des EHPAD en Île-de-France, ce qui nous a permis d'identifier les grands zonages et la manière d'axer notre stratégie de distribution. Cela m'a permis de générer un atlas individuel par commune, avec le nom de la structure, l'adresse et le numéro de téléphone afin de la mettre à la disposition des chauffeurs et des personnes qui se rendaient sur place. Tout cela correspond à une extraction de la base de données FINESS de l'ARS.

Nous sommes allés un peu plus loin. Nous avons essayé de voir si l'on pouvait loger des infirmiers ou des médecins dans des internats de la région. Nous avons donc établi une cartographie qui mêlait les internats, qui sont des structures régionales, et les hôpitaux de la région, avec des lignes de transport qui pouvaient être superposées, des isochrones de déplacement qui nous donnaient des temps de déplacement.

Nous avons également effectué du calcul d'optimisation de tournées, de pharmacies dans notre exemple, toujours sur la base des données issues du fichier de l'ARS. Cela nous a permis de diffuser de l'information auprès de chauffeurs de la région afin d'optimiser la distribution.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus sur de la réutilisation de la donnée de l'ARS pour une problématique d'urgence. Nous travaillons plutôt sur les politiques de logement mises en place par la région pour mettre à disposition du personnel hospitalier des logements sur du long terme, sur de nouveaux programmes de logement, avec des temps de déplacement compris entre 15 et 30 minutes. Nous travaillons toujours sur des estimations d'isochrones routiers, mais aussi sur des temps de déplacement moyens calculés à partir de la base de données Île-de-France Mobilités. Cela nous permet d'identifier des secteurs où l'on peut mettre en relation les hôpitaux et les programmes de logement afin de mettre le plus rapidement possible des logements à disposition du personnel hospitalier.

Tel est le type de restitutions que nous avons faites auprès de la région. Cela nous a surtout permis de disposer d'une base de données à jour, bien documentée. Il s'est agi d'une ressource vraiment importante en ce moment de crise.

Merci beaucoup.

Échanges avec la salle

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Pour laisser le temps aux participants de se préparer, je poserai une question à plusieurs volets. L'application SETP a-t-elle été déployée ailleurs qu'en Île-de-France ? Aurait-elle été conçue de toute façon même sans la crise sanitaire ? Une fois que nous serons sortis de cette épidémie, qu'elle pourrait être sa mobilisation dans un contexte un peu plus standard ?

Seak-hy LO, Coordinatrice d'études, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France

L'outil STEP a été conçu en marche accélérée pour la gestion de la crise, mais il aurait de toute façon été conçu, car un programme prédictif était déjà amorcé. Nous avons notamment pensé à la première brique relative aux soins non programmés à cause de la saturation des urgences. Nous avons déjà fait un datathon pour réaliser une preuve de concept sur la prédiction des arrivées aux urgences.

Avec la crise, nous avons vu les saturations en lits exploser lors de la première vague, l'absorption rapide et surtout la déprogrammation totale des autres services, que l'on nous reproche aujourd'hui. On nous dit que les personnes qui n'ont pas eu la chance d'être soignées meurent maintenant. En effet, nous n'avons pas pu tout absorber lors de la première vague. Aujourd'hui, les services ne sont pas totalement fermés puisqu'on absorbe au minimum 30 % de l'activité régulière parce que cela est nécessaire.

En mode de gestion de crise, notamment de grippe ou de gastroentérite qui peuvent impacter les services des urgences et des autres services, on a besoin de ce type d'outil. Nous avons donc déjà formalisé le besoin et nous avons développé l'outil en marche accélérée.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Sa généralisation sur le reste du territoire est-elle envisagée ?

Seak-hy LO, Coordinatrice d'études, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France

Nous l'avons présenté au ministère qui, pour l'instant, ne se l'est pas approprié. Je sais que cela est remonté au cabinet de notre Président, mais pour l'instant, ils ne se sont pas emparés de l'outil. Toutes les ARS nous ont fait savoir qu'elles en auraient besoin. Chacun a essayé de développer des modèles prédictifs, mais ceux-ci sont beaucoup moins sophistiqués et avec beaucoup moins de données. Ainsi qu'Anthony l'a souligné, l'avantage que nous avons en Île-de-France est que nous avons fiabilisé un certain nombre de bases de données en amont et que nous en avons une bonne connaissance. Sans cela, nous n'aurions pas pu travailler en vitesse accélérée pendant cette crise.

Mustapha TOUAHIR, Chef du service Etudes et Diffusion, Insee Ile-de-France

Je me permets de poser une question relative au personnel soignant. Le modèle prend en compte les capacités matérielles, le nombre de lits. Comment les tensions qui peuvent exister sur les ressources humaines sont-elles prises en compte ?

Seak-hy LO, Coordinatrice d'études, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France

Pour l'instant, l'outil ne le permet pas. C'est une évolution que nous avons en tête. Nous rencontrons des difficultés pour que les établissements remontent leurs ETP actifs. Il serait nécessaire de remonter tous les agendas de tous les personnels soignants, ce à quoi les établissements ne consentent pas pour l'instant. Cela se comprend, car les agendas ne sont pas faciles à gérer au quotidien par les cadres de santé. La remontée en amont à une agence comme la nôtre n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant. Cela dit, nous avons déjà entamé des pourparlers avec certains établissements. Cela fera l'objet d'un développement prochain.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

La modélisation que vous avez réalisée est-elle robuste dans le temps ? Est-ce que le statut des patients hospitalisés a pu changer au cours du temps et introduire un écart entre les résultats de la modélisation et la réalité en termes d'occupation des lits ?

Seak-hy LO, Coordinatrice d'études, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France

Nous avons mené des études sur nos écarts. Le taux d'erreur est plutôt bon, entre 6 et 8 %. Les écarts les plus importants sont en changement de régime, c'est-à-dire lorsqu'il se produit une forte

augmentation, souvent due à des comportements humains, et que nos modèles n'ont pas pu la prédire. C'est la raison pour laquelle nous avons recalé nos prédictions avec d'autres types de sources de données. Nous sommes en train d'exploiter les taux d'incidence liés aux tests. Nous continuons à réfléchir à d'autres types de variables comme l'affluence au SAMU, les entrées aux urgences pour Covid. Bien entendu, nous demeurons en surveillance sur des indicateurs comme la surveillance de l'épidémie par les eaux usées. Nous sommes également en discussion avec d'autres centres de recherche sur le comportement lié à la mobilité et les changements climatiques. Mais pour l'instant, ce n'est pas quelque chose qui est entré dans nos modèles.

Les travailleurs clés en Île-de-France

Maylis TELLE-LAMBERTON, Épidémiologiste, Observatoire régional de santé Île-de-France

Bonjour à tous. Je vous remercie beaucoup de cette invitation pour exposer le travail assez descriptif que nous avons réalisé avec l'INSEE. J'ai mentionné sur la présentation nos coauteurs, mais je dois aussi mentionner l'aide que nous avons eue avec Vinciane Bayardin, qui nous a fourni les premières données au mois d'avril, mai.

Je vais vous présenter notre étude en quatre points :

- l'historique de la demande,
- ce que nous faisons sur les travailleurs clés de façon plus globale à l'ORS Île-de-France,
- un résumé des focus santé que nous avons publiés à l'ORS en collaboration avec l'INSEE pour le deuxième,
- les conclusions et perspectives.

Au moment de la première vague de l'épidémie de Covid19, en mars-avril, l'ARS a souhaité disposer d'éléments rapidement pour comprendre l'épidémie et orienter ses actions. Elle nous a donc saisis et nous avons proposé une étude géographique, un peu analogue à ce qui a été présenté en début de matinée. Les indicateurs dont nous disposions étaient les taux d'hospitalisation, les taux d'hospitalisation en service de soins critiques (réanimation) et la mortalité. Comme il s'agissait des données les plus faciles à mobiliser rapidement, ce sont celles-ci que nous avons utilisées.

Suite à cette étude, nous avons publié deux documents, dont les adresses internet figurent dans la présentation.

Avant d'entrer dans le vif du sujet des travailleurs clés, où se situe le risque professionnel par rapport à l'épidémie. Pour l'épidémie de Covid, on peut distinguer deux facteurs de risque : un facteur de risque de transmission du virus et un facteur de risque de formes graves de la maladie.

Pour le risque de transmission, on peut distinguer très schématiquement trois types de risques :

- les caractéristiques démographiques, familles nombreuses par exemple,
- les caractéristiques de conditions de vie, l'habitat, la sur-occupation des logements, la densité urbaine, les ressources disponibles, le niveau de vie qui va permettre d'accéder aux moyens de protection,
- les expositions professionnelles, d'une part parce que les travailleurs, que nous avons appelés travailleurs clés, ont dû travailler sur site pendant le premier confinement, et d'autre part parce qu'ils ont dû se rendre à leur travail et donc, pu être contaminés lors d'un transport entre leur domicile et leur travail.

Je rappelle rapidement les risques de formes graves :

- le sexe et l'âge,

- les comorbidités de type diabète, obésité, respiratoire, etc.

Les études que nous menons à l'ORS sont de trois types.

- La première a été grandement balayée et réalisée jusqu'à maintenant : il s'agissait de tenir compte, dans le cadre des études territoriales sur la maladie et les facteurs de vulnérabilité, du risque spécifique à l'activité professionnelle, et donc à celle qui concernait les travailleurs mobilisés sur site. Nous avons décliné des indicateurs territoriaux pour être capables, dans les analyses géographiques, de tenir compte de la part de travailleurs clés dans la population et de la proportion de travailleurs clés prenant les transports en commun.

- Le deuxième axe consiste à caractériser cette population de travailleurs qui, cela a été longuement indiqué dans les médias et les commentaires relatifs à l'épidémie, ont été des travailleurs invisibles. Il s'agissait donc de les caractériser en termes de métiers, de lieux de résidence, de lieux d'emploi. C'est là que nous avons rédigé les focus santé sur les travailleurs clés.

Une étude est en cours et va se mettre en place avec principalement des services de santé au travail consiste à étudier le risque vis-à-vis de la pandémie par métier, afin de voir quels sont les métiers les plus à risque en tenant compte des autres facteurs de vulnérabilité pouvant être influents dans le risque.

- Le troisième aspect est de dépasser la notion de travailleurs clés qui avait été élaborée spécifiquement au début de la pandémie, avec la notion de travailleurs indispensables à la vie quotidienne dans l'urgence et nécessitant un travail sur place, et d'aller sur des dimensions un peu plus larges permettant de prendre en compte des enjeux politiques, tant sur les politiques de l'habitat que sur les politiques du travail. Je m'explique. Il est bien évident que pour ces travailleurs qui doivent se rendre sur leur lieu de travail le plus rapidement possible et être mobilisables en temps de crise, la condition logement est fondamentale. D'ailleurs, l'article 15 de la loi 4D est spécifiquement consacré à cette question.

Dans les enjeux de politique du travail, nous avons une mission d'appui aux partenaires sociaux, gérée par Mesdames Moreau-Follenfant et Ehrel, sur les aspects reconnaissance et formation. Nous sommes en train de mener une étude sur les travailleurs que nous avons appelés « essentiels ». « Essentiels » est entre guillemets, car c'est en fait une notion un peu subjective qui peut être un peu délicate. Le partenariat se fait avec l'institut Paris Region, dont l'ORS fait partie, mais qui comprend beaucoup d'autres composantes diverses sur d'autres thématiques. Le département Habitat et le département Économie travaillent avec nous, en collaboration avec l'INSEE et l'APUR. Nous sommes en train de travailler à deux notes qui devraient paraître assez rapidement.

Le premier focus que nous avons publié à l'ORS, fin décembre, visait surtout à préciser les métiers que l'on a considérés comme métiers clés, et à faire un premier descriptif. Le second focus rentrait plus dans le détail sur la répartition par intercommunalité et sur les grands groupes de travailleurs que l'on pouvait différencier en termes de risques d'exposition. Ce focus a été réalisé en collaboration avec l'INSEE.

Un préalable indispensable à cette étude était de définir les métiers clés. Au premier trimestre et au deuxième trimestre 2020, nous étions dans l'urgence. L'idée était de déterminer quels étaient les travailleurs non confinés, non confinables au printemps 2020, et ceux pour lesquels les probabilités de contact avec des personnes contaminées sont les plus élevées. Nous avons travaillé d'abord sur ces premiers métiers dans les publications qui portaient plus précisément sur les facteurs de

vulnérabilité que nous avons sorties en avril avec les autres collègues de l'ORS. Puis nous avons élargi cette liste à un total de 35 métiers, en nous reportant à des éléments de la littérature. Vous avez entendu parler du sur-risque qui a été mis en évidence très vite chez les travailleurs des abattoirs. Nous avons inclus également des métiers dont l'activité s'exerçait sur site, au moins partiellement, mais qui étaient plus en retrait et qui avaient moins de contacts.

Comment avons-nous défini ces travailleurs clés ? Lors du confinement du printemps, plusieurs millions de travailleurs voient leur emploi maintenu pour des intérêts publics dans les métiers :

- du quotidien (commerces alimentaires) ;
- sanitaires (services de santé, industrie pharmaceutique, traitement des eaux, ramassage des déchets, nettoyage, services funéraires) ;
- de la logistique (transports et entrepôts) ;
- utilitaires (fournisseurs d'énergie, électricité, pétrole, gaz, services informatiques, construction).

Nous sommes parties des listes suivantes : la première était une liste la plus officielle possible puisqu'il s'agissait de l'arrêté du 15 mars 2020 qui complète l'arrêté du 14 mars 2020, qui donne une liste explicite des commerces autorisés à ouvrir, ainsi que des listes pragmatiques complémentaires.

En pratique, on aboutit à une première liste de vingt métiers :

- les hospitaliers et les services funéraires,
- les autres professions de santé un peu moins exposées, libéraux et pharmaciens,
- les commerçants,
- les autres métiers essentiels, agent de propreté, facteur, livreur, etc.

Nous les avons définis par leur profession au sens de l'INSEE, au sens de la nomenclature « profession catégorie sociale », mais pour un certain nombre d'entre eux, il fallait également reprendre le secteur économique. C'est notamment le cas des caissiers et des vendeurs. Nous n'avons pris que les commerces autorisés à ouvrir.

Les quinze métiers complémentaires que nous n'avions pas listés dans un premier temps sont les suivants :

- les autres professionnels de la santé, du social ou assimilés (sage-femme, masseur, dentiste, vétérinaire, aide à domicile, surveillant de prison, cuisinier de collectivité) ;
- les ouvriers de l'industrie alimentaire en distinguant le froid des autres, justement par rapport à la notion des ouvriers des abattoirs ;
- les ouvriers et les techniciens de l'industrie essentielle autre que celle précédemment mentionnée, dont font partie les éboueurs ;
- le transport.

Je ne rentrerai pas dans le détail, mais tant pour les cuisiniers que pour les employés de l'industrie alimentaire, nous avons pris un certain nombre d'activités économiques. Pour les cuisiniers et les commis de cuisine, l'idée était de garder ceux qui étaient dans des structures collectives et qui restaient en activité par nécessité.

La diapositive n° 13 permet de voir, à partir de ces 35 métiers, comment nous avons réparti les professions par grands groupes d'exposition.

- Le premier groupe correspond aux hospitaliers, qui étaient non seulement au feu, mais en plus au contact quotidien de patients.

- Le deuxième groupe est celui du médico-social non hospitalier, les libéraux, les auxiliaires de vie et aides à domicile, les sages-femmes.

- Le troisième groupe correspond aux personnes qui avaient des contacts fréquents avec des patients ou avec du public ou qui présentaient un facteur aggravant. Ainsi, les ouvriers d'abattoirs n'ont pas forcément plus de contacts avec leurs collègues que les autres, mais ils ont un facteur aggravant qui est de se trouver dans une atmosphère humide, froide, favorable à la propagation du virus.

- Le dernier groupe un peu moins exposé est celui des contacts occasionnels.

En volumes, par les effectifs que nous avons pu reporter à partir du recensement de population de 2017, dans le premier groupe, les infirmiers hospitaliers représentent presque 77 000 personnes en Île-de-France. Viennent ensuite les aides-soignants, les agents hospitaliers puis les médecins hospitaliers.

Dans le médico-social, nous avons un volume très important d'aides à domicile, presque 61 000 personnes. Ce sont majoritairement des auxiliaires de vie, des personnes qui travaillent au chevet de personnes dépendantes. Nous avons ensuite les libéraux, masseurs, kinésithérapeutes, pharmaciens, médecins libéraux.

Pour le groupe des contacts fréquents ou ayant un facteur aggravant, la plus grosse partie est constituée des caissiers et des vendeurs des commerces essentiels, avec 95 000 personnes en Île-de-France. Nous passons ensuite aux agents de propreté, à près de 60 000, et aux techniciens essentiels.

Enfin, dans le dernier groupe, celui des métiers un peu moins représentés, la catégorie la plus importante est celle des forces de l'ordre.

La diapositive 14 illustre le caractère ou féminin des métiers. Les métiers hospitaliers comptent une majorité de femmes, ainsi que le médico-social. À l'inverse, les métiers du dernier groupe comprend majoritairement des hommes.

Les groupes les plus à risque sont également les plus féminins. Ainsi, la part des femmes est de 80 % dans les groupes 1 et 2, de 43 % dans le groupe 3 et de 16 % dans le dernier groupe. La slide 15 est un extrait d'une infographie que nous avons réalisée pour la Journée des Femmes le 8 mars.

Pour les groupes de travailleurs clés, nous avons réalisé une cartographie à l'intercommunalité. On observe qu'ils sont très hétérogènes sur le territoire, avec la frange est de la région qui en compte

une part très importante, et à l'inverse, le cœur de la région et l'ouest de Paris en comptent beaucoup moins.

Pour la sphère hospitalière, nous avons superposé les établissements médicaux, qui ne sont pas tout à fait corrélés. Les grandes de la région comprennent une part beaucoup plus importante, mais à l'intérieur, on observe une différence. Un zoom sur les médecins hospitaliers montre qu'ayant des catégories sociales plus élevées, ceux-ci sont plus représentés dans le cœur de l'agglomération, mais ils sont également représentés dans certaines régions comme Fontainebleau.

La sphère médico-sociale hors hôpital présente une répartition hétérogène, mais également en termes de métiers. Ainsi, un zoom sur les aides à domicile montre que la répartition n'est pas du tout la même, d'où l'importance d'examiner cela par métier. Les aides à domicile sont concentrées soit en périphérie sud-est de la région soit en Seine-Denis avec l'intercommunalité à l'ouest.

Le groupe 3 (contacts fréquents ou facteur aggravant) est plutôt orienté sur la périphérie est, Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise et un peu le sud de l'Essonne. Ce groupe comprend lui aussi des métiers très différents. Un zoom sur les agents de propreté montre que ceux-ci sont vraiment très concentrés sur les deux intercommunalités nord de la Seine-Saint-Denis.

Le dernier groupe (contacts plus occasionnels) est réparti de façon plus homogène à l'est. Les forces de l'ordre sont très concentrées en Seine-et-Marne et les intercommunalités est de la Seine-et-Marne ainsi que dans le nord-ouest.

L'autre dimension est l'aspect déplacement. 29,5 % des travailleurs clés franciliens restent dans leur commune de résidence ; 31,3 % se déplacent, mais restent dans le département de résidence ; 38 % se déplacent, mais restent dans la région ; 1,2 % sortent de la région de résidence. Pour illustrer la spécificité de certains départements, en Seine-Saint-Denis, pratiquement une personne sur deux change de département pour aller travailler.

En conclusion, la répartition sur le territoire est très inhomogène et très différente selon les métiers. Plus d'un tiers des travailleurs clés changent de département pour aller travailler, et près de la moitié pour les travailleurs de la Seine-Saint-Denis. Les femmes sont particulièrement représentées dans les groupes les plus à risque pour la Covid. On conclura par les enjeux sanitaires, mais également socioéconomiques, sur les conditions de vie, de logement, d'emploi et de travail auxquels nous travaillons avec nos partenaires de l'INSEE, de l'APUR et de l'Institut.

Les perspectives sont les suivantes :

- l'étude sur l'incidence de la Covid par profession, demande de la DRIEETS Île-de-France ;
- l'élargissement de la définition pour analyser les enjeux socioéconomiques et sanitaires, avec la notion de travailleurs essentiels, en collaboration avec l'Institut, l'INSEE et l'APUR ;
- une aide pour le projet de loi 4D « décentralisation, différenciation, déconcentration et décomplexification » de l'action publique locale avec l'article 15 ;
- la mission d'appui aux partenaires sociaux Chrsitine Erhel et Sophie Moreau-Follenfant, pour la reconnaissance des travailleurs appelés de seconde ligne.

Je vous remercie de votre attention. Je remercie également tous les collègues avec lesquels j'ai eu des échanges informels au sein du département et de l'Institut pour la réalisation des focus. Je suis disposée à répondre à vos questions.

Échanges avec la salle

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

J'ai trouvé remarquable la manière dont les statisticiens viennent à l'appui des politiques publiques. Cela conforte vraiment notre rôle. Je confirme que suite à la parution de la publication avec l'ORS, ce travail s'est généralisé dans d'autres régions par l'intermédiaire des directions régionales de l'INSEE qui ont repris la nomenclature. Par ailleurs, nous avons été contactés par la DHUP dans cette réflexion nationale sur la politique de l'habitat. Mustapha TOUAHIR pourra peut-être l'évoquer.

Mustapha TOUAHIR, Chef du service Etudes et Diffusion, Insee Ile-de-France

Tout à fait. C'est ce qu'indiquait Madame Lamberton en mentionnant la loi 4D et le projet de décret. Nous avons été contactés par la DHUP qui cherche à établir une liste de métiers qui pourraient faire l'objet de mesures prioritaires pour l'accès au logement social. Dans le cadre de leurs recherches autour de ce projet de décret, ils ont trouvé la publication commune avec l'ORS et nous ont contactés. Nous avons échangé avec eux en leur présentant de manière très factuelle notre approche. Libre ensuite à eux de déterminer comment ils vont s'approprier et transformer nos travaux. Nous avons bien indiqué la suite que nous étions en train de donner à ces travaux. Ainsi que cela a été dit, pour l'instant, nous avons surtout décrit le lieu de résidence, nous avons eu une approche de type recensement, mais nous allons produire très prochainement des compléments sur les conditions de vie de ces travailleurs clés. L'histoire est donc en cours. Nous avons eu l'occasion de valoriser ces travaux et des occasions sont encore devant nous.

Nous avons mutualisé les données avec Clotilde SARRON et d'autres régions ont produit des études ou vont en produire. Le Grand Est a publié sur le sujet et la Corse y travaille. Le sujet est donc toujours d'actualité. Nous sommes très satisfaits de cette collaboration avec l'ORS, avec l'Institut Paris Region et avec l'APUR.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Une question a été posée dans le chat sur les enseignants.

Maylis TELLE-LAMBERTON, Épidémiologiste, Observatoire régional de santé Île-de-France

Tout à fait. La raison est simple. Nous sommes partis pour ces travailleurs clés sur le premier confinement, c'est-à-dire les personnes qui se rendaient sur le lieu de travail. Les enseignants étaient alors confinés, avec toutes les difficultés autres que cela a pu occasionner pour eux-mêmes comme pour les élèves et les familles.

En revanche, dans les travaux que nous sommes en train de mener avec l'APUR, l'Institut Paris Region et l'INSEE, nous avons pris une notion de travailleurs essentiels beaucoup plus large. Au premier groupe, qui est devenu de première ligne, nous avons inclus deux autres groupes : le relais

de ces premières lignes, c'est-à-dire toutes les personnes qui en amont, permettaient que les premières lignes puissent aller « sur le front », et toutes les fonctions de service public du quotidien, principalement les fonctions de l'enseignement et de l'éducation. Elles sont abordées dans les travaux que nous menons et qui vont sortir sur le partenariat à quatre.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Avec peut-être, si je peux me permettre, une petite différence entre le fait qu'on pourrait imaginer que les enseignants fassent l'école à distance, un peu moins que les éboueurs aillent ramasser les poubelles à distance. Je suis un peu caricaturale, mais certains métiers ne peuvent s'exercer qu'en présentiel, d'autres s'exercent en présentiel partiellement peut-être parce qu'on n'est pas forcément capable de mieux les organiser pour les tenir en distanciel.

Maylis TELLE-LAMBERTON, Épidémiologiste, Observatoire régional de santé Île-de-France

Une remarque a été formulée dans le chat. Effectivement, certains enseignants ont travaillé pour les enfants dont les parents étaient « réquisitionnés ». Cette étude ne permet pas de le voir, car on ne peut pas distinguer ceux qui étaient sur site dans les écoles et les lycées. En revanche, nous aurons peut-être des éléments dans les études que nous allons mener, sous réserve que nous ayons des enseignants, car le suivi en médecine du travail n'est pas possible dans l'Éducation nationale. Il s'agirait donc plutôt des établissements d'enseignement du privé. Par ailleurs, les grandes cohortes à l'échelon national donnent des éléments sur les professions. On peut donc obtenir des éléments indirectement sur le risque associé à telle ou telle profession par ces grandes enquêtes épidémiologiques. On peut citer l'enquête EpiCOV et Sapis qui réunit les grandes cohortes existantes pour exploiter les données sur cette question.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Qu'en est-il des statisticiens ?

Maylis TELLE-LAMBERTON, Épidémiologiste, Observatoire régional de santé Île-de-France

C'est exact. Où place-t-on les statisticiens ?

Mustapha TOUAHIR, Chef du service Etudes et Diffusion, Insee Ile-de-France

Ils ne sont pas dans le premier champ.

Pour répondre à la question de la Cheffe de service statistique de l'académie de Versailles, quelques enseignants ont effet été « au front », mais du côté de l'Éducation nationale, le discours était celui de la continuité pédagogique et de l'école à la maison. En majorité, les enseignants faisaient classe en étant confinés. Une partie était donc en présentiel, mais elle est assez marginale.

Diagnostic de l'emploi dans les territoires les plus exposés aux conséquences de la crise du coronavirus

Jean-Philippe MARTIN, Chef de la division Développement économique et emploi, INSEE Île-de-France

Bonjour à toutes et tous. Nous allons enchaîner avec la présentation conjointe de la DRIEETS et de l'INSEE Île-de-France sur les aspects économiques de la crise sanitaire. Je suis donc responsable de la division d'études sur le développement économique et l'emploi, à la Direction régionale d'Île-de-France.

Jérôme LEFRANC, Chargé d'études socioéconomiques, DRIEETS Île-de-France

Je suis chargé d'études statistiques à la DRIEETS (Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) qui remplace la DIRECCTE depuis le 1^{er} avril. La DRIEETS regroupe maintenant les anciennes fonctions de la DIRECCTE et de la Direction régionale de la cohésion sociale.

Jean-Philippe MARTIN, Chef de la division Développement économique et emploi, INSEE Île-de-France

Nous allons vous présenter les aspects sociodémographiques et d'ordre sanitaire, les conséquences économiques de cette crise sanitaire inédite. Nous allons vous présenter un diagnostic des conséquences économiques par territoire, notamment en termes de vulnérabilité et de résilience des territoires, car il existe là aussi des inégalités face à la crise économique.

Ce diagnostic fait suite à la mission confiée au député Jean-Noël Barrot d'établir une cartographie sur l'ensemble de la France des territoires les plus exposés aux conséquences économiques de la crise en termes de profil d'activité, notamment par rapport à certains commerces non essentiels qui, malgré les plans de soutien, ont connu des difficultés. Il s'agit des petites entreprises ainsi que d'entreprises plus grandes, dans le domaine de l'aéronautique, l'automobile ou l'aérospatial qui sont victimes de la baisse de la demande.

L'objectif de la mission Barrot était d'établir une cartographie et un diagnostic et de formuler des propositions pour accompagner le rebond dans ces territoires fragilisés, avec des propositions d'outils en lien avec le plan France Relance et les propositions de reconversion, de formation, et la création des nouvelles entreprises. La copie était à rendre au Premier ministre le 31 mars.

Dès le début du premier confinement strict du printemps 2020, l'INSEE avait sélectionné au niveau national une palette de secteurs très fortement impactés par la crise sanitaire. En Île-de-France, l'évaluation fait ressortir que sur 5,7 millions d'emploi ou lieux de travail, 1,5 million d'emplois sont concernés. Ce chiffre est loin d'être négligeable puisque cela représente plus du quart des emplois franciliens.

La répartition de ces 1,5 million d'emplois est la suivante :

- le commerce non alimentaire, pour près d'un tiers, correspondant aux commerces non essentiels qui ont fait face à des fermetures administratives lors des confinements ;

- les autres activités de services, arts, spectacles et activités récréatives, également concernées par les restrictions de rassemblement ;
- l'hébergement et la restauration, particulièrement en Île-de-France qui est une destination touristique ;
- dans une moindre mesure, le secteur de la construction, surtout impacté pendant le confinement strict, mais s'il est bien reparti par la suite ;
- les secteurs industriels comme la fabrication de matériel de transport (automobile, aéronautique, aérospatial).

En Île-de-France, près de 100 000 emplois ont été détruits au premier trimestre 2020, et un peu plus de 70 000 au cours du second trimestre, soit un total de 170 000 emplois détruits en Île-de-France sur les six premiers mois de 2020. On revient ainsi au niveau d'emploi de 2017, c'est-à-dire que l'on perd trois ans de créations d'emplois. Le troisième trimestre a vu une reprise assez forte, mais elle a été un peu entravée au quatrième trimestre avec à nouveau des destructions d'emplois suite aux nouvelles mesures sanitaires, notamment le second confinement à partir de fin octobre.

En termes de spécialisation, l'Île-de-France a été particulièrement touchée par rapport aux autres territoires français. En effet, les secteurs principalement concernés par les restrictions sanitaires sont aussi ceux qui sont les plus spécialisés en Île-de-France. Parmi ceux-ci, on trouve :

- l'information, communication, même si ces secteurs s'en sont plutôt bien sortis ;
- la finance ;
- les activités scientifiques et techniques ;
- les autres activités de services, c'est-à-dire les services à la personne, mais surtout les activités récréatives, culturelles et de loisir ;
- l'hébergement, la restauration.

Cela nous conduit à regarder en quoi l'Île-de-France a été particulièrement touchée parce que spécialisée dans ces secteurs impactés par la crise. Sur le graphique présenté page 6, l'évolution de l'emploi sur un an est présentée horizontalement. Les secteurs figurant en rouge connaissent une forte perte d'activité et d'emplois. Le domaine de l'hébergement/restauration connaît pratiquement 10 % de pertes d'emplois. Un autre gros point concerne les services aux ménages, les activités récréatives, culturelles et de loisirs, ainsi que le commerce, en particulier le commerce non alimentaire.

Dans une moindre mesure, les services aux entreprises, notamment les activités scientifiques et techniques, ont été fortement touchés, pas nécessairement pour les mêmes raisons. En effet, pour ce qui concerne l'hébergement/restauration, les services aux ménages et le commerce non alimentaire, l'impact est directement lié aux mesures sanitaires, de fermeture administrative et de restrictions de rassemblements. Pour les services aux entreprises, l'impact provient, notamment lors du confinement strict du printemps 2020, de la baisse de la demande. Il s'agissait souvent d'activités télétravaillables, donc pas forcément concernées par les restrictions, mais qui connaissaient une baisse drastique de la demande.

À l'inverse, l'information/communication est très spécialisée en Île-de-France, mais a plutôt bien survécu à la crise avec des pertes d'emplois relativement faibles.

La construction a été très impactée pendant le confinement strict du printemps 2020, mais elle est très bien répartie par la suite et a même atteint les niveaux d'avant la crise. C'est un des rares secteurs qui gagne de l'emploi.

En termes d'indemnisations, des mesures ont été mises en place par l'État pour accompagner les salariés des secteurs concernés, notamment les indemnisations et le recours au chômage partiel. En décembre 2020, plus de 6 salariés sur 10 sont concernés. On retrouve le secteur de l'hébergement/restauration, mais également les autres activités de services et la fabrication de matériel de transport. Sur le second confinement, les taux de recours sont encore importants en septembre. Ils ont augmenté pour l'hébergement/restauration en octobre suite aux nouvelles restrictions en Île-de-France comme le couvre-feu ou la fermeture des bars pour culminer en novembre et en décembre avec le second confinement, malgré une légère amélioration en décembre avec l'assouplissement des restrictions.

En termes de cartographie des territoires fragilisés, nous avons établi la part des emplois appartenant à des secteurs exposés. Deux éléments ressortent. Il s'agit d'une part de la zone d'emploi de Marne-la-Vallée qui compte une très forte proportion d'emplois exposés de par l'implantation du parc d'attractions de Disneyland Paris, avec plus de 16 000 emplois directement impactés par les restrictions de rassemblements et les fermetures administratives. Par ailleurs, certaines zones de la vallée de la Seine et dans les Yvelines sont particulièrement exposées du fait de la présence des industries automobiles, aéronautiques et aérospatiales.

Un zoom sur ces zones montre que ce ne sont pas forcément les mêmes secteurs qui sont touchés. Ainsi, sur l'ensemble de l'Île-de-France, pratiquement un tiers correspond au commerce non alimentaire. Pour Versailles, Saint-Quentin et Seine Yvelinoise, c'est surtout l'industrie des matériels de transport, fortement implantée dans ces territoires, qui ressort. Pour Marne-la-Vallée, la part la plus importante est liée aux activités récréatives, culturelles et de loisirs avec le parc Disneyland Paris.

Si l'on s'intéresse aux territoires qui ont manifesté une certaine résilience face à la crise, on retrouve des zones d'emploi à l'est de la région, en particulier en Seine-et-Marne, Melun et Provins. Ces zones sont un peu plus rurales, particulièrement celle de Provins, et comprennent une part plus importante d'emplois publics avec l'implantation du chef-lieu de département, et surtout parmi les emplois publics, des emplois liés à la santé et à l'action sociale qui sont restés mobilisés tout au long de la crise sanitaire. Cela explique que ces zones ont mieux résisté à la crise.

Je laisse la parole à mon collègue de la DRIEETS pour la suite de l'exposé.

Jérôme LEFRANC, Chargé d'études socioéconomiques, DRIEETS Île-de-France

Merci, Jean-Philippe. Nous allons continuer sur les territoires fragilisés de l'Île-de-France avec une carte par zone d'emploi et par sous-zone d'emploi pour la métropole du Grand Paris, qui correspond aux différents EPT.

On s'intéresse ici, non plus aux lieux de travail, mais aux lieux de résidence des salariés. À partir du recensement de la population de l'INSEE, nous avons identifié les zones d'emploi où résident

majoritairement les salariés des secteurs d'activité les plus touchés par la crise économique. Nous avons retenu quatre secteurs d'activités selon la nomenclature d'activités françaises en 38 postes :

- fabrication de matériel de transport ;
- transport et entreposage,
- hébergement et restauration,
- arts, spectacles et activités récréatives.

Ces quatre secteurs sont les plus durablement touchés par la crise.

La moyenne régionale correspondant aux salariés qui travaillent dans ces quatre secteurs est de 14,5 %. En d'autres termes, 14,5 % des salariés travaillent dans ces quatre secteurs. Nous essayons d'identifier les zones où se trouvent des écarts par rapport à cette moyenne. Dans certains territoires, un plus grand nombre de salariés que la moyenne régionale travaillent dans ces secteurs ; dans d'autres zones, le chiffre est inférieur. Par exemple, si 21 % de salariés travaillent dans ces quatre secteurs dans une zone d'emploi, cela signifie que l'écart par rapport à la moyenne est de plus 50 %.

Nous avons effectué le travail avec le recensement de la population de 2017. Nous représentons les différents écarts à la moyenne. On peut constater qu'il existe de fortes différences. Certaines zones d'emploi comptent plus de travailleurs qui y résident et travaillant dans les quatre secteurs. C'est le cas de la zone d'emploi de Roissy et des deux intercommunalités du nord de la métropole du Grand Paris. À Roissy, la part de personnes travaillant dans ces secteurs est supérieure de 30 % à la moyenne régionale. Dans le T6, la part est supérieure de 33 % à la moyenne. Cela permet d'identifier les territoires plus fragilisés de la région.

Nous avons réalisé la même carte, mais en calculant la hausse du nombre de demandeurs d'emploi, en catégorie A en un an. Sur l'ensemble de la région, la hausse est de 15,5 % en un an, plus du double de la moyenne nationale. On observe également une hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de niveau cadre, de 22 % en un an.

Territoire par territoire, on observe de fortes différences. Certains territoires ont vu le nombre de demandeurs d'emploi augmenter plus vite que la moyenne régionale. C'est notamment le cas de Marne-la-Vallée, plus 19 % ainsi que du T3, au sud-ouest de Paris, en lien avec l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi cadres. En effet, en T3, T4 et dans la zone de Versailles Saint-Quentin, la proportion de demandeurs d'emploi cadres est plus forte que sur le reste de la région.

En ce qui concerne l'activité partielle, le calcul taux de recours est calculé sur la base du nombre de salariés concernés par une demande d'indemnisation divisé par le nombre total de salariés du secteur. Ainsi, sur l'hébergement/restauration, 6 salariés sur 10 étaient concernés par une demande d'indemnisation en décembre 2020. On observe des variations importantes selon les territoires, avec des taux de recours beaucoup plus élevés dans le bassin de Marne-la-Vallée, à pratiquement 16 %, ainsi que dans celui de Paris, à 13,9 %. Pour Marne-la-Vallée, le taux de recours est lié pour l'essentiel à la demande d'autorisation d'Eurodisney, déposée en septembre 2020 et qui concerne pratiquement 12 000 salariés. Pour Paris, les demandes concernent les arts, les spectacles et l'hébergement et la restauration. À l'inverse, d'autres territoires sont moins touchés, notamment le T4 qui correspond à La Défense.

Enfin, pour le dernier élément, nous ne pouvons pas présenter de carte par zone d'emploi puisque nous ne pouvons pas aller jusqu'à ce niveau de détail, mais nous disposons de données par département. Il s'agit d'étudier l'impact sur l'emploi local des procédures collectives. On regroupe l'ensemble des emplois menacés soit par un plan de sauvegarde de l'emploi soit par une rupture conventionnelle collective sur 2020. On divise ce total par l'emploi local correspondant. Cela fournit l'impact sur l'emploi local en pourcentage. Là encore, il existe de fortes différences. L'impact sur l'emploi local est plus élevé dans les Yvelines et en Seine-Saint-Denis que dans le reste du territoire.

En conclusion, certains territoires paient le prix d'une forte spécialisation qui était jusqu'ici porteuse de croissance. Cela pose la question de leur reconversion et de leur diversification. Cela concerne la zone d'emploi de Roissy et celle de Marne-la-Vallée.

Si vous avez des questions, nous sommes à votre disposition.

Échanges avec la salle

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Nous avons une question sur le chat concernant les chiffres de hausse du chômage sur le bassin de Roissy.

Jérôme LEFRANC, Chargé d'études socioéconomiques, DRIEETS Île-de-France

Il se situe dans la moyenne. Nous avons présenté la zone d'emploi, qui est un peu grande que le bassin d'emploi. La hausse est de 15 % en catégorie A en ligne avec la hausse moyenne constatée pour la région.

Sandrine DUCEPT

Je souhaiterais une précision concernant le département du Val-de-Marne. Je suis étonnée que la zone d'emploi, avec l'aéroport d'Orly, ne soit pas plus impactée au regard des cartes que vous avez présentées. La réalité est autre. Je suis étonnée que toutes les procédures en cours ne remontent pas ou n'apparaissent visiblement pas ici.

Jérôme LEFRANC, Chargé d'études socioéconomiques, DRIEETS Île-de-France

Cela peut être surprenant, mais sur la carte reprenant les résidences des salariés des secteurs les plus menacés, il apparaît tout de même l'EPT12 où se trouve l'aéroport d'Orly avec un impact plus important que la moyenne régionale. On doit voir ici l'impact de la baisse du trafic aéroportuaire sur la zone d'Orly. Il est vrai que les autres cartes, cela apparaît moins. Cela peut être une interrogation. La spécialisation est peut-être moins marquée que dans les deux territoires que nous avons évoqués, Roissy et Marne-la-Vallée. Peut-être est-ce dû au fait qu'à Rungis, on travaille comme d'habitude.

Sandrine DUCEPT

Rungis regroupe 90 000 salariés directs contre un peu moins de 30 000 au niveau d'Orly. Il est vrai aussi que les volumes d'emplois ne sont pas les mêmes.

Jean-Philippe MARTIN, Chef de la division Développement économique et emploi, INSEE Île-de-France

Pour Roissy, c'est très net avec une très forte dépendance de toute la zone d'emploi à Roissy. Cela l'est peut-être un peu moins pour Orly qui est plus « noyé » sur l'ensemble du Val-de-Marne et de la zone. Cela ne veut pas dire que ce n'est pas touché, mais beaucoup d'autres emplois dans les autres secteurs ont un effet de rattrapage et le phénomène se voit peut-être un peu moins. Comme Jérôme vient de le souligner, il y a également la plateforme de Rungis. Autant pendant le confinement strict du printemps 2020, tout ce qui était transport et entreposage était à l'arrêt, sauf pour les activités essentielles, notamment alimentaires, autant l'activité a repris ensuite, en particulier sur Rungis, ce qui a pu tempérer le diagnostic sur la zone.

Sandrine ROGER, APUR

Je voudrais rebondir sur ce qui vient d'être dit. Je suis étonnée de ne pas voir Paris ressortir davantage. Cela peut peut-être s'expliquer par les quatre secteurs que vous avez choisis. Il n'y a pas le commerce non alimentaire. Il y a aussi l'aspect activités récréatives. Je ne sais pas dans quelle mesure tout a été pris en compte. Par ailleurs, nous avons observé à l'échelle des arrondissements parisiens que globalement le nombre des demandeurs d'emploi a plus augmenté dans les arrondissements où la part était moins importante. Cela peut donner une image un peu différente par rapport à la part de demandeurs d'emploi parmi les actifs, qui est un indice de chômage. Cela peut donc changer un peu les messages par rapport aux cartes que vous avez diffusées.

État de santé des entreprises un an après le début de la crise

Isabelle SAVELLI, Directrice CROCIS, CCI de région Paris Île-de-France

Je remplace au pied levé Mickael Le Priol, qui est papa pour la deuxième fois.

La présentation porte sur l'état de santé des entreprises franciliennes. Les chambres de commerce ont été particulièrement sollicitées sur cette période. Nous avons mis en place un numéro gratuit et nous étions en relation avec les entreprises quotidiennement, de 9 heures à 18 heures. Nous les avons également sondées de manière régulière.

Une première statistique, qui est un peu l'arbre qui cache la forêt, est celle de la défaillance. C'est une statistique extrêmement trompeuse sur cette période. En effet, on observe une baisse de la défaillance de 35 % au quatrième trimestre 2020 par rapport à 2019. On dit que l'économie est sous perfusion. C'est particulièrement vrai en Île-de-France. Je vais vous montrer d'autres chiffres qui peuvent laisser penser que le plus dur reste à venir, à savoir les procédures amiables, qui sont en augmentation ainsi que les ouvertures de sauvegarde. Si, pour l'instant, on ne passe pas par le redressement judiciaire, des alertes remontent notamment *via* les tribunaux ou les appels à l'aide engagés. Vous avez évoqué l'impact sur l'emploi. Même s'il y a une baisse d'emploi, on sait que le chômage partiel, notamment dans les activités de commerces non essentiels et les restaurants, maintient un semblant d'emploi pour le moment.

Une autre statistique que je souhaitais évoquer porte sur les PGE (prêts garantis par l'État) et les demandes des entreprises. En Île-de-France, on compte environ 140 000 bénéficiaires pour un montant de 49,8 milliards d'euros, soit 37,1 % des montants accordés sur l'ensemble de la France, ce qui est proportionnellement plus important que le produit intérieur brut.

Si l'on regarde l'ensemble des demandes sur les régions, on note que l'Île-de-France apparaît en première position. Il y a un nombre d'entreprises sous-représentées, mais des montants demandés beaucoup plus élevés que dans les autres régions.

Ainsi que de nombreux intervenants l'ont souligné, l'activité était quasiment à l'arrêt en mars 2020 avec l'instauration du confinement, du télétravail pour les entreprises qui le pouvaient, et surtout l'arrêt de l'activité. Je rappelle que l'Île-de-France représente près d'un tiers de l'activité nationale, mais c'est aussi des entreprises très tournées vers l'international. Environ 20 % des entreprises exportent. La quasi-totalité des sièges sociaux des grands groupes se trouve dans notre région. Les activités qui ont été particulièrement touchées correspondent à des spécialités de la région francilienne (automobile, aéronautique, service aux entreprises, transport, tourisme, culture). Comme l'a souligné l'INSEE, l'Île-de-France est plutôt résiliente aux crises. Ce n'est pas le cas cette fois-ci puisque les secteurs impactés par la crise sont des secteurs fortement représentés en Île-de-France.

Le premier confinement a été une sidération totale pour les entreprises. En effet, ce confinement, que l'on n'imaginait pas, est tombé le 17 mars. Différentes procédures d'urgence ont été mises en place. À titre d'exemple, la Chambre de commerce a mis en place un numéro d'urgence gratuit. Près de 3 000 appels par jour sont arrivés sur les plateformes. Nous avons dû nous adapter, être à jour sur toutes les procédures juridiques, car il y avait un très grand flou, notamment sur les activités qui avaient le droit de continuer ou non. Ce flou a perduré jusqu'au troisième confinement entre « *vous n'avez pas le droit de vendre des verres* », mais « *vous avez le droit de vendre des poêles* », des éléments extrêmement compliqués à gérer pour les commerçants.

L'activité a redémarré le 11 mai, avec des activités qui ont l'autorisation de rouvrir et un report pour les restaurants. Il y a donc une reprise de l'activité pour la plupart des secteurs, mais pas de retour à la normale pour le commerce extérieur puisque les États-Unis, la Chine ainsi que d'autres pays étaient encore extrêmement fermés. Il y a donc eu une détérioration très importante du déficit extérieur. On note toujours dans cette période une absence de touristes et un trafic aérien très fortement ralenti, ce qui impacte notamment les zones de Roissy et d'Orly, mais également le fret.

Durant le deuxième et le troisième confinement, le commerce hors alimentaire, les cafés hôtels restaurants, l'évènementiel et la culture sont quasi à l'arrêt.

Je vais prendre deux grands secteurs : le commerce hors alimentaire et l'évènementiel. Ces deux secteurs ont été très touchés et continuent de l'être. Nous avons des rapports journaliers avec ces chefs d'entreprise. Je rappelle que nous avons connu trois périodes de confinement :

- mars 2020, avec tous les commerces fermés, sauf l'alimentaire, ainsi que les commerces de proximité (coiffeurs, esthéticiennes, etc.) ;
- entre octobre et décembre, avec des commerces non essentiels fermés,
- pour le troisième confinement, c'est un peu flou puisque les coiffeurs et les librairies sont ouverts, mais les esthéticiennes sont fermées.

Il y a eu d'abord un couvre-feu à 20 heures dans les restaurants, puis un couvre-feu généralisé pour toute la population à 18 heures, puis à 19 heures. Tout cela a perturbé l'activité des commerçants.

On parle beaucoup du commerce non alimentaire, mais il faut savoir que certains commerces alimentaires ont subi la crise sanitaire, même si la très grande majorité s'en est bien sortie. C'est le cas des commerces alimentaires situés dans des zones de bureau comme La Défense, avec des zones désertées, ou des activités (boulangeries par exemple) principalement fréquentées par des salariés. Le télétravail a eu un impact très négatif sur ces commerces.

Depuis un an, les principales évolutions constatées pour le commerce sont les suivantes.

- Une très forte perte de chiffre d'affaires, que l'on ne mesure pas encore. Quand nous interrogeons les commerçants, ils font état de 60 %, notamment pour les commerces de luxe dont les touristes sont à 80 % les principaux acheteurs. Certaines pertes de chiffre d'affaires pouvaient atteindre 100 % par rapport à l'année précédente.
- L'usage du chômage partiel et quasiment aucune embauche. Même si l'impact sur l'emploi existe, on n'est pas encore en vitesse de croisière.
- De grandes difficultés, pour l'habillement, les chaussures, la maroquinerie.
- Les cafés hôtels restaurants sont quasi à l'arrêt.
- Une baisse de consommation des ménages puisqu'on a observé un désintérêt pour l'habillement, baisse qui s'est accompagnée d'une forte hausse de l'épargne. La question est aujourd'hui de savoir s'il s'agit d'un report de consommation ou si cette perte est définitive. On sait que la consommation des ménages est très basée sur le moral de ces derniers.

- Des stocks énormes qui s'accumulent. La période des soldes a été reportée, mais avec la fermeture, les commerces se retrouvent avec des stocks très importants. En effet, il n'y a pas que trois ou quatre collections, il y a souvent du réassort en continu avec des changements de collection tous les mois, notamment dans le prêt-à-porter. Le gouvernement évoquait la possibilité de soldes lors de la réouverture, c'est-à-dire, au-delà des promotions, une possibilité pour les commerçants de vente à perte. Sachant que la vente à perte est permise uniquement durant la période des soldes.
- Le commerce alimentaire maintient un niveau d'avant-crise sanitaire. Certaines enseignes ont pu tirer leur épingle du jeu et ont pu gagner des parts de marché avec la crise.
- Un point positif que nous avons constaté puisque nous accompagnons les entreprises dans ce domaine : la volonté de déploiement du numérique du commerce indépendant, très spécifique par rapport à ce que l'on appelle le commerce organisé, c'est-à-dire les grandes enseignes. Cela s'est fait à marche forcée avec l'ouverture d'un site internet, des éléments que le commerçant ne mettait pas en place auparavant, et surtout le clic & collect. Cela a explosé entre le deuxième et le troisième confinement, ne serait-ce que dans le petit commerce de rue, qui toujours ouvert avec la mention « clic & collect ». Un tournant a vraiment été pris. La question est ensuite de savoir ce qui perdurera après la crise sanitaire. Tout ce qui a été mis en place est de toute façon un gain pour ces commerces pour l'avenir.
- En parallèle, les habitudes de consommation se sont déplacées vers le commerce en ligne, en particulier sur le premier confinement durant lequel on ne pouvait rien acheter même en clic & collect. Les acheteurs se sont tournés vers la première plateforme, Amazon, car tout ce qui était interdit à la vente se trouvait très facilement en quelques clics et était livré à domicile en 24 heures. Ces habitudes de consommation vont-elles perdurer au-delà de la crise sanitaire ? C'est aussi une vraie question. Dans les différentes enquêtes qui ont été menées, ce ne sont pas les consommateurs habituels d'e-commerce que l'on a retrouvés sur les plateformes, mais de nouveaux consommateurs, des personnes qui n'avaient jamais consommé en ligne.

Quelques chiffres sur les soldes d'hiver. Nous réalisons des enquêtes durant les soldes. Cela nous a permis d'obtenir des chiffres sur les mois passés. Seulement 28 % des commerçants étaient satisfaits de l'activité de leur magasin de l'été jusqu'au deuxième confinement. Cela répond partiellement à la question : y a-t-il eu un retour des consommateurs dans les magasins ? La réponse est plutôt non. Durant la période de Noël, ils n'étaient que 35 % à être satisfaits. Y a-t-il eu un report vers l'e-commerce avec des personnes qui ont fait livrer des cadeaux ? Même s'ils étaient autorisés, les déplacements entre les régions étaient moins nombreux que d'habitude.

C'est donc un bilan très peu satisfaisant : 62 % des commerçants n'ont réalisé aucun surplus de chiffre d'affaires malgré des stocks extrêmement conséquents. Seulement 18 % d'entre eux sont optimistes. Il faut savoir que les commerçants sont très désabusés. La troisième période de confinement, avec la fermeture des commerces non essentiels, est attendue et les commerçants sont désenchantés. Ils s'attendent à tout. L'envie de rebond est plus faible qu'après le premier confinement, car ils savent que tous les reports de paiement, d'URSSAF, de baux commerciaux, etc., vont les rattraper à un moment. Comment payer quand on ne dispose pas de la trésorerie nécessaire ?

À la chambre de commerce, nous avons toujours autant d'appels, même si selon les périodes, cela se tasse. Quand le troisième confinement a été annoncé, nous sommes repartis à 2 500 appels. Les principales questions qui nous sont posées portent sur :

- Le financement de l'entreprise. « *Je n'ai plus de trésorerie, comment est-ce que je vais faire ?* »
- Des informations juridiques, techniques sur la mise en place du chômage partiel.
- La définition d'un commerce non essentiel. « *J'ai un salon de coiffure, mais je fais de l'onglerie en même temps. Comment séparer les deux activités ?* »
- Des appels désespérés comme nous en avons eus surtout au premier confinement, avec des entreprises qui nous disent qu'elles ne vont pas tenir. Il faut rappeler que les aides ont été considérables et la France est remarquable pour cela, mais il faut savoir que quand un commerce a ouvert en 2020, il n'a pas droit aux aides puisque celles-ci sont basées sur les chiffres d'affaires de l'année précédente. Il y a par ailleurs des commerces alimentaires qui ont le droit d'ouvrir, mais qui sont déserts parce qu'implantés dans des zones très touristiques ou des zones d'affaires.

Pour faire le lien avec mes collègues du CRT, je souhaitais faire un point sur le secteur de l'évènementiel. Paris Île-de-France est totalement leader pour tout ce qui est tourisme. Nous sommes les seuls dans le monde à être leaders sur les deux segments : le tourisme d'agrément et le tourisme d'affaires. Il faut savoir également que Paris Île-de-France accueille des grands évènements : bientôt les JO, les grands évènements sportifs comme le foot, mais également les grandes expositions. Il faut garder en tête que Paris Île-de-France est exceptionnelle au niveau européen et mondial à ce titre.

Concernant le tourisme d'affaires, Paris Île-de-France est la première surface d'exposition au monde avec 700 000 mètres carrés d'espaces couverts, 6,3 milliards d'euros de retombées économiques qui génèrent 100 000 emplois par an. C'est environ 450 salons par an, 1 200 congrès et plus de 12 millions de visiteurs d'affaires accueillis chaque année. Étant précisé que les visiteurs d'affaires sont aussi des touristes au sens tourisme d'agrément, qui se rendent dans les hôtels, dans les restaurants et qui vont voir des expositions. Ce sont 110 000 entreprises exposantes qui viennent du monde entier et qui réalisent 22 milliards de chiffre d'affaires lors de ces rencontres.

L'année 2020 est marquée par un arrêt total. C'est l'un des seuls secteurs qui n'a jamais eu de réouverture. 317 salons ont été annulés ou digitalisés de mars à décembre. 7,4 millions de visiteurs et 85 000 entreprises ont annulé leur venue. Ce sont 3,4 milliards de retombées économiques qui ont été perdues pour notre territoire et 17,2 milliards de ventes qui n'ont pas été réalisées. Les professionnels du secteur ont bien sûr été mobilisés, notamment pour passer sur du digital, mais cela ne remplace aucunement les rencontres sous salons. Il y a eu tout de même des réouvertures de cinémas et de théâtres durant une courte période alors que les salons et les congrès ne se sont jamais tenus. Quelques salons ont été organisés, mais les grands salons d'envergure, qui sont les plus importants pour la région, ne se sont pas tenus.

Au final, sur l'année 2020, 432 ont été annulés. 400 000 congressistes ont annulé leur venue. Ce sont 700 millions d'euros de retombées économiques perdus.

VIPARIS et UNIMEV, le syndicat de la profession, interpellent régulièrement le gouvernement. 100 salons ont été annulés, soit près d'un quart de ceux qui se tiennent habituellement. 2 millions de visiteurs ne sont pas venus, 25 300 entreprises n'ont pas pu exposer. 5,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires n'ont pas été réalisés et 1,6 milliard de retombées économiques ont été perdues pour le territoire. L'impact est donc énorme pour notre territoire.

Les perspectives ne sont pas très réjouissantes. À ce stade, mais il semble que ce soit remis en cause aujourd'hui, un salon professionnel se tiendrait peut-être à Paris Nord Villepinte pour test, ainsi qu'un congrès au Palais des Congrès de Paris, et une convention à Paris Expo Porte de Versailles. Ceci afin de préparer une reprise à partir de septembre 2021. On sait qu'il va y avoir en cascades des défaillances et des redressements judiciaires dans ces entreprises, car ce n'est pas une activité reportable. Quand un salon n'a pas eu lieu une année, même s'il a lieu l'année suivante, il devait de toute façon avoir lieu l'année suivante. Il n'y a donc pas de rattrapage de chiffre d'affaires. Il y a eu énormément de licenciements dans ce secteur, totalement à l'arrêt encore aujourd'hui.

Voilà en quelques mots ce que je souhaitais vous présenter. Je reste à votre disposition.

Échanges avec la salle

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Merci beaucoup. Un commentaire a été inscrit dans le chat au sujet des commerces alimentaires. Apparemment, un article du Monde indique que l'activité des commerces alimentaires a bondi durant le confinement. Les gens sont venus acheter des produits de plus grande qualité. As-tu des informations ?

Isabelle SAVELLI, Directrice CROCIS, CCI de région Paris Île-de-France

Tout à fait. Le télétravail a modifié totalement la répartition de la consommation à Paris et dans les autres départements. Je prends l'exemple de La Défense où les commerces alimentaires souffrent énormément puisqu'il n'y a plus personne sur La Défense. Encore une fois, ce chiffre d'affaires est perdu. Même si vous achetez dans trois semaines à la boulangerie à La Défense, cela ne remplacera pas le chiffre d'affaires. En effet, certains commerces alimentaires ont bénéficié de la crise sanitaire, mais je voulais souligner que ce n'était pas le cas pour tous.

Mustapha TOUAHIR, Chef du service Etudes et Diffusion, Insee Ile-de-France

Nous allons travailler avec le CROCIS sur la suite. Nous allons essayer par exemple de caractériser les reports de clientèle, à partir des sources sur les heures rémunérées. Nous avons des sources assez fines qui n'ont pas été exploitées. Nous allons donc essayer de les expertiser et de voir si le télétravail a déplacé la consommation. C'est donc inscrit à notre programme de travail.

Impact de la crise sur le secteur du tourisme

Christophe DECLoux, Directeur général du Comité régional du tourisme (CRT) Paris Île-de-France

Bonjour à toutes et tous. Merci pour cette invitation et de nous permettre de participer à cette conférence. Sans surprise, l'année 2020 est catastrophique pour le tourisme. Aurélian Catana vous présentera les chiffres dans le détail.

Quelques mots sur ce que le CRT a mis en place depuis le début de la pandémie. Nous avons œuvré sur plusieurs fronts : la promotion et la communication, le développement de l'offre, l'expérience client. Ce plan se décline autour de quatre axes :

- montrer que la destination Paris Région est une destination à découvrir, conviviale et populaire ;
- faire savoir au monde que Paris Région est une destination sûre ;
- redonner envie aux visiteurs de revenir dans la destination ;
- restaurer la confiance auprès des organisateurs de salons, de congrès et d'évènements afin qu'ils choisissent Paris et sa région.

Dès la fin du premier confinement, nous avons développé une application de découverte de la destination, Paris Région Aventures. Cette application invite les jeunes de 6 à 13 ans principalement à collecter des personnages en découvrant des territoires ainsi que l'histoire autour des personnages. Nous avons aujourd'hui 30 aventures disponibles et nous allons continuer à développer cette application en mettant l'accent sur des aventures thématiques comme le cinéma, les séries télé ou la gastronomie.

Dès le mois de mai 2020, nous avons également adapté notre campagne de communication *Paris is yours*, créée avec l'Office du tourisme et des congrès de Paris. Cette campagne a été initialement créée fin 2019 pour les cibles internationales. Nous l'avons adaptée pour les marchés proches, les Franciliens, les Français et les pays frontaliers.

Depuis juin 2020, notre campagne a généré 500 000 visites sur le portail www.visitparisregion.com. Il y a eu 600 000 clics sur les posts sponsorisés avec un nombre d'impressions de plus 800 000 millions.

En 2021, nous allons continuer à décliner cette campagne avec l'ETCP et Atout France en adaptant nos messages à notre cible potentielle et selon les différentes ouvertures des frontières.

Mais toutes ces campagnes de communication doivent nous permettre de nouer un lien avec nos clients. Nous lançons donc une grande campagne CRM, ou en français Gestion relation client, car il est essentiel de maintenir une relation avec vos visiteurs récurrents, surtout en cette période, mais aussi d'attirer de nouveaux clients afin qu'ils viennent découvrir notre destination. Notre but est de fournir des idées, des parcours, des thématiques afin que la destination soit attractive, avec un objectif d'un million de contacts dans notre base de données d'ici la fin 2021. Nous souhaitons tisser une relation avec nos clients, car, n'en doutez pas, toutes les autres destinations touristiques vont surinvestir pour la promotion et la communication afin de faire venir et revenir la clientèle internationale. La clé est bien d'avoir cette relation privilégiée afin d'optimiser les budgets médias.

En ce qui concerne la promotion de la destination auprès des agents de voyages internationaux, nous avons très rapidement adapté nos opérations en digital et nous continuons à le faire en 2021. Depuis juin, nous avons fait la promotion de la destination et de nos 132 partenaires franciliens auprès de treize pays et plus de mille acheteurs internationaux. Nous allons continuer cette stratégie en virtuel pendant ce premier semestre et en recevant des acheteurs et la presse internationale ici, en Île-de-France, pendant le deuxième semestre, si bien évidemment la crise sanitaire nous le permet. Afin de réassurer nos visiteurs, nous travaillons sur une charte régionale de santé avec un protocole strict qui sera communiqué auprès des différents acteurs professionnels et des visiteurs.

Nous n'oublions pas le tourisme d'affaires, pilier essentiel pour l'activité économique de la région. En effet, l'Île-de-France a subi en 2020 la double peine : pas ou très peu de tourisme de loisirs et l'absence de tourisme d'affaires. Je rappelle que le tourisme d'affaires représente la moitié des nuitées hôtelières en Île-de-France. Nous soutenons les professionnels du secteur bien entendu, mais la première demande est bien que les salons, congrès et séminaires puissent reprendre une activité. Ensuite, notre rôle, avec nos partenaires, notamment la CCI Paris Île-de-France, VIPARIS et Promosalons, est de repartir à la conquête de nouveaux événements pour les prochaines années.

En ce qui concerne l'expérience client, un des axes stratégiques du schéma régional pour le développement du tourisme et des loisirs qui est en cours, nous avons développé un nouveau concept pour nos dix points d'information tourisme que nous opérons dans les plateformes aéroportuaires. Ces nouveaux points d'information tourisme se veulent plus ouverts, plus accueillants pour nos visiteurs qui arrivent à Charles de Gaulle ou à Orly. Nous formons d'ores et déjà tous nos collaborateurs des points d'information tourisme pour qu'ils deviennent des conseillers séjours pour nos visiteurs. Les accueillir, les rassurer, les guider vers de nouveaux territoires à découvrir selon les thématiques choisies. Nous améliorons également notre pack accueil, service offert aux touristes d'affaires qui se rendent dans un des 43 congrès ou salons partenaires avec VIPARIS et le groupe ACCOR.

Le tourisme est une ambition que nous portons tous ensemble. Nous souhaitons vous donner la vision de ce que fait le CRT pour la promotion et la communication de la destination. Je passe la parole à Aurélian Catana qui va présenter l'impact de la crise sur le secteur du tourisme en Île-de-France.

Aurélian CATANA, Responsable du pôle Études et observation, CRT Paris Île-de-France

Bonjour à toutes et tous. Je vous propose de commencer cette présentation par un rappel des principaux chiffres de l'activité touristique de notre région avant la crise sanitaire.

Avec 50,6 millions de touristes, l'Île-de-France est la première destination touristique française et l'une des plus importantes au niveau mondial, au même titre que les métropoles de Londres, New York, Tokyo ou Bangkok. Comparativement à d'autres destinations, la part du tourisme international est très importante. Elle représente 44 % des séjours, plus de la moitié des nuitées et près de deux tiers de la consommation touristique, de l'ordre de 22 milliards d'euros en 2019.

Une autre caractéristique importante est la forte proportion de touristes d'affaires. On estime qu'un tiers des touristes viennent en Île-de-France pour motif professionnel. Ils sont à l'origine de la moitié des nuitées hôtelières de la région.

Le tourisme est aussi un levier très important pour l'activité économique de l'Île-de-France. 119 000 entreprises voient leur activité reposer sur la demande touristique. Ces entreprises produisent

une valeur ajoutée qui représente environ 7,5 % du PIB régional. Elles emploient 511 000 personnes, soit environ 9 % des emplois de la région. Les emplois dans les transports, l'hôtellerie et la restauration sont les plus importants.

En 2020, le secteur touristique a été l'un des plus touchés par les effets de la crise sanitaire en raison notamment de la fermeture des frontières, des interdictions de voyages et de la fermeture de la plupart des lieux dits touristiques (musées, monuments, parcs d'attractions, bars, restaurants). L'impact de cette crise a eu un retentissement mondial. Selon les dernières données communiquées par l'Organisation mondiale du tourisme, entre janvier et décembre 2020, le nombre de touristes internationaux a baissé de 74 % par rapport à 2019, soit un milliard de touristes internationaux de moins. Le manque à gagner a été de 1 300 milliards de dollars pour le secteur touristique au niveau mondial.

Entre avril et juin, période qui correspond au premier confinement d'une bonne partie des pays de l'hémisphère nord, le secteur touristique international est pratiquement à l'arrêt. La situation s'améliore à partir de juillet. Cette amélioration est un peu plus importante pour les pays d'Europe, favorisée notamment par l'allègement des conditions de voyage à partir de juin au sein de l'Union européenne. Les Européens ont pu commencer à se déplacer entre les différents pays de l'Union européenne. Cette embellie est néanmoins de courte durée, car à partir d'octobre, avec les nouvelles restrictions mises en œuvre au niveau mondial et la nouvelle vague de fermeture des lieux touristiques, les déplacements internationaux ont été drastiquement réduits. La réduction des déplacements au niveau mondial se traduit par une baisse de 76 % du nombre de passagers internationaux. Ce chiffre est proche de celui annoncé par l'Organisation mondiale qui évoquait une baisse de 74 % des touristes. Nous sommes là sur les passagers aériens, à moins 76 %. Ces deux sources différentes sont cohérentes.

En revanche, si on compare le secteur aérien au reste du secteur touristique, l'embellie de l'activité est un peu décalée et commence plutôt en août et est aussi de moindre ampleur. Les baisses sont de l'ordre de 88 % au mois d'août et au mois de septembre. Il y a donc eu très peu d'activité pour le secteur aérien même pendant cette période un peu plus clémente entre juillet et octobre.

Nous allons maintenant prendre connaissance des principaux indicateurs relatifs à la fréquentation touristique en Île-de-France. En matière de trafic aérien, les chiffres communiqués par Aéroports de Paris font état d'une baisse de 69 % du trafic de passagers entre janvier et décembre 2020, soit 65 millions de passagers en moins par rapport à 2019. Le trafic sur les lignes domestiques baisse de 58 % alors qu'il connaît un repli de plus de 70 % sur les vols internationaux. Sans surprise, les vols longs courriers subissent les baisses de trafic les plus importantes, jusqu'à 90 % pour la Chine, les États-Unis ou encore le Japon.

Nous passons à partie relative aux hébergements touristiques et nous allons nous appuyer sur les enquêtes de fréquentation produites par l'INSEE. En matière de fréquentation hôtelière, la région a été sévèrement impactée au deuxième trimestre 2020. Le taux d'ouverture des hôtels en Île-de-France était l'un des plus faibles du territoire métropolitain. Le taux d'occupation moyen s'établit ainsi à 35 %, soit une baisse de 40 points par rapport à la même période de l'année précédente. Le taux le plus faible est enregistré en avril avec 19 % de taux d'occupation. Le taux d'ouverture des hôtels était très faible. Le plus fort taux d'occupation est enregistré en juillet, à 39,3 %. À partir de juillet, il ne cesse de diminuer avant de connaître un petit rebond en décembre, favorisé par l'allègement des mesures en matière de déplacements.

Au niveau national, le taux d'occupation est de 37,5 %, soit 2,5 % de plus, mais la baisse est un peu moins importante, à environ 24 %.

Pénalisée par l'absence de clientèle internationale et d'affaires, l'activité hôtelière en Île-de-France accuse une baisse de 68 % en nombre de nuitées, soit 47,8 millions de nuitées en moins, et ce, malgré des mois de janvier et février plutôt prometteurs avec des chiffres de fréquentation supérieurs à ceux de 2019 qui était une année propice au tourisme. Mais à partir du premier confinement en France et dans certains pays d'Europe, l'activité s'est arrêtée nette. On a constaté une certaine reprise à partir du mois de juin, après la fin du premier confinement. Cette embellie a duré jusqu'au mois d'octobre, date à laquelle le second confinement a démarré. De juillet à octobre, le tourisme en Île-de-France a profité d'une période un peu plus clémente, mais l'activité a été essentiellement portée par les Franciliens, les Français et quelques clientèles internationales de proximité, notamment des Allemands, des Britanniques, des Néerlandais et des Belges, et pratiquement pas de clientèle long courrier. Entre juillet et octobre, la clientèle internationale a été en baisse de près de 90 % par rapport à la même période de 2019 alors que la clientèle française ne baissait que de 43 %.

Au cours de cette période, les nuitées hôtelières internationales ne représentent plus que 23 % alors que sur la même période les années précédentes, environ 60 % des nuitées hôtelières étaient générées par la clientèle internationale.

Si on compare avec le reste de la France, le rebond de l'activité hôtelière sur la période estivale a été plus faible. Cela s'explique aussi par une saisonnalité de notre région qui, à cette période de l'année, est surtout portée par des clientèles internationales. Généralement, la clientèle française ne fréquente pas la région Île-de-France en juillet et août. La plupart partent à l'étranger, sur le littoral ou à la montagne. De plus, d'une manière générale, le facteur sanitaire a été un élément dissuasif pour le tourisme urbain, en France comme à l'étranger. Les touristes se sont un peu détournés des grandes métropoles où ce risque sanitaire existait. Malgré tout, l'Île-de-France reste dans le peloton de tête de la fréquentation hôtelière en France sur cette période, après Provence Alpes Côte d'Azur.

En termes de répartition départementale, Paris reste le territoire le plus fréquenté de la région au niveau des fréquentations hôtelières, mais son poids est seulement de 45 %, inférieur aux périodes d'avant crise où les taux étaient plutôt de 55 %. Cela est dû notamment à l'absence de clientèle internationale qui représente jusqu'à 70 % de la fréquentation hôtelière parisienne sur la période de juillet à octobre. L'absence de clientèle internationale fait que Paris perd de son importance au sein de la région. Cela se traduit par la plus importante baisse de tous les départements, avec moins 75 %. On note également des baisses importantes dans les Hauts-de-Seine, à moins 72 %, pénalisées par l'absence de la clientèle d'affaires qui a été quasi inexistante en raison de la suppression de la plupart des événements professionnels. La Seine-et-Marne a connu également une baisse importante avec moins 71 % des nuitées hôtelières. L'hypothèse plausible est l'ouverture partielle du parc Disney. Les visiteurs de ce parc génèrent jusqu'à 70 % de la fréquentation hôtelière du département. Les hôtels de la zone Val d'Europe en bénéficient également. En revanche, dans les autres départements, notamment les Yvelines et l'Essonne, le recul de la fréquentation n'est que de 44 %. Cela est dû à la présence des espaces naturels qui ont attiré une clientèle française qui avait besoin de se mettre au vert après les périodes de confinement.

Les résultats relatifs aux performances hôtelières mettent en évidence de meilleurs résultats pour les hôtels franciliens hors Paris. Au niveau du RevPar, les baisses sont comprises entre 63 % pour les hôtels économiques en Île-de-France hors Paris et 76 % pour les hauts de gamme hors Paris. Les

baisses commencent à 75 % du RevPar pour Paris et à 81 % pour les hôtels de luxe et les palaces. Les baisses de chiffre d'affaires sont donc plus importantes à Paris qu'en Île-de-France. On observe également, en Île-de-France comme à Paris, qu'en fonction de la catégorie, les baisses ne sont pas similaires. Elles sont plus importantes sur les catégories supérieures, toujours en lien avec l'absence de la clientèle internationale et d'affaires.

La fréquentation des meublés et des locations saisonnières est un peu moins affectée. Sur l'ensemble de l'année, le repli de l'indicateur nuit logement est seulement de 55 % alors que dans le même temps les nuitées hôtelières chutent de 68 %. Les taux d'occupation de ces types d'hébergement sont également meilleurs que ceux des hôtels, mais la courbe d'évolution au cours de l'année est assez similaire, avec un pic de fréquentation en juillet, août, une baisse continue à partir d'août jusqu'à novembre et un léger rebond au mois de décembre.

Les activités culturelles et de loisirs sont la principale attractivité de la destination. La fréquentation des musées et des monuments a été fortement impactée par le repli de la demande, mais également par les 140 jours de fermeture exceptionnelle qui ont été imposés. Certains grands sites parisiens ont même été obligés de n'ouvrir qu'en juillet en raison du protocole sanitaire à mettre en place et de la jauge qui a été instaurée. À quelques rares exceptions, les musées et monuments importants, dont une part importante de la clientèle est internationale, ont vu leur fréquentation plonger de plus de 70 %. Ainsi, le musée du Louvre a annoncé une baisse de 72 %, l'Arc de Triomphe de 74 % par rapport à 2019.

Dans le reste de l'Île-de-France, la fréquentation des sites touristiques affiche un bilan moins calamiteux avec des baisses qui dépassent rarement les 65 %. Les parcs animaliers s'en sortent mieux, à l'image du zoo de Thoiry, avec seulement moins 18 % de fréquentation, les parcs zoologiques de Lumigny ou du bois d'Attily avec moins 33 %. On observe toujours ce besoin des Franciliens et des Français de retrouver la nature.

Après ce tour d'horizon, les premières estimations que nous avons pu faire concernant l'activité globale en Île-de-France font état de pertes considérables au cours de l'année 2020. Pour ce qui est de la fréquentation, la destination a enregistré 33 millions de touristes en moins par rapport à 2019. La baisse est plus marquée pour la clientèle internationale, à moins 78 % versus moins 56 % pour la clientèle française. En termes de volumes, les replis sont de 17,4 millions pour les touristes internationaux et de 15,7 millions pour les touristes français.

Le manque à gagner engendré par l'absence de touristes est de 15,5 milliards d'euros. L'absence de touristes internationaux, qui en temps normal contribuent à hauteur de deux tiers à la consommation touristique, induit une perte de 11,5 milliards d'euros. L'absence de touristes français a engendré une perte de 4 milliards d'euros.

Pour ce qui est des premiers mois de l'année 2021, les conditions d'un retour durable de la demande touristique n'étant toujours pas réunies, l'activité touristique connaît toujours des baisses comparables à celles de 2020. Les deux premiers mois de l'année 2021 sont comparés à ceux de l'année 2020 qui elle, avait connu une activité tout à fait normale et positive. La baisse de la fréquentation touristique, mesurée grâce à l'outil Flux Vision, est de l'ordre de 78 % en janvier et de 75 % en février par rapport aux mêmes mois de 2020. Encore une fois, le repli de la clientèle internationale est beaucoup plus prononcé, entre 80 et 83 %, alors que pour la clientèle française, la baisse oscille entre moins 46 et moins 53 %.

Les performances hôtelières des deux premiers mois de l'année corroborent ces estimations. Le taux d'occupation le plus important en Île-de-France enregistré au cours de ces deux premiers mois en cumul est de 27 % pour les catégories économiques Île-de-France hors Paris, et le plus bas de 4 % pour les hôtels hauts de gamme parisiens. Les chiffres d'affaires sont également en forte baisse avec moins 63 % pour les hôtels économiques franciliens hors Paris. Cela peut aller jusqu'à moins 95 % pour les hôtels hauts de gamme parisiens. On note donc des baisses très importantes pour l'activité hôtelière au cours des deux premiers mois de l'année.

L'activité des mois de mars et d'avril ne s'annonce guère meilleure. Selon le dernier baromètre de l'activité touristique du CRT publié aujourd'hui, 74 % des professionnels jugeaient mauvaise l'activité du mois de mars, et 79 % d'entre eux faisaient état de réservations mauvaises pour le mois d'avril. Je pense que les mois de mars et d'avril seront moins bons que les deux premiers mois de l'année. Ces prévisions sont évidemment soumises aux annonces gouvernementales. On peut donc leur faire confiance, mais cela peut changer très vite.

Bien que les campagnes de vaccination aient démarré dans la plupart des pays, les restrictions de voyages, la fermeture des sites touristiques et les confinements dans certains pays repoussent l'horizon d'un retour de la demande touristique. Les prévisions à plus long terme sont un peu subjectives puisqu'un panel des experts du secteur touristique a été interrogé par l'OMT, cela donne tout de même une idée. Ces derniers estiment qu'un rebond de l'activité touristique pourrait être attendu au second semestre 2021. Les professionnels européens sont plus confiants. 48 % d'entre eux anticipent un rebond de l'activité au cours du troisième trimestre 2021.

Échanges avec la salle

Véronique LEMAIRE-CURTINOT, DRIEAT Ile-de-France

Nous avons le modèle régional de déplacement. Il conviendrait de regarder l'effet de ces changements économiques sur les mobilités. Cela pourrait constituer un champ d'études intéressant. Je ne dis pas que nous allons le faire de suite, mais cela me paraît intéressant. Il convient de voir comment échanger sur ces données et s'il y a des accès facilités.

Sandrine DUCEPT

Je souhaitais intervenir en complément de l'intervention de Madame Parent et à destination d'Aurélian. Je voulais savoir si vous aviez effectué des projections comme nous l'avons vu précédemment avec le CROCIS, en parlant de modes de comportements. On sait que sur la filière tourisme d'affaires, il y aura sans doute des évolutions dans les comportements, des salons qui seront modélisés différemment et donc, moins de rassemblements. Un travail a-t-il été mené dans ce sens par le CRT ou par d'autres instances pour imaginer l'impact au plan francilien ?

Aurélian CATANA, Responsable du pôle Études et observation, CRT Paris Île-de-France

Au niveau du CRT, il n'y a pas eu travail en ce sens. Peut-être y en a-t-il eu au niveau de la Chambre de commerce. On parle beaucoup de phygital, de salons en partie à distance et en partie en présentiel, mais je n'ai pas d'information plus concrète à ce sujet. Le CROCIS et la Chambre de commerce sont plus à même de répondre.

Isabelle SAVELLI, Directrice CROCIS, CCI de région Paris Île-de-France

Vous parliez des salons en digital, n'est-ce pas ?

Sandrine DUCEPT

Je soulignais le fait que les comportements allaient évoluer. Je voulais savoir si des projections avaient été faites sur la partie filière tourisme d'affaires. Vous avez mentionné le poids important des salons et des congrès. À l'avenir, il y aura sans doute des évolutions dans les déplacements et sans doute même dans les façons de faire.

Isabelle SAVELLI, Directrice CROCIS, CCI de région Paris Île-de-France

Les professionnels nous indiquent que le contact humain ne pourra jamais être remplacé par de la visio, notamment sur le segment salon. Pour vous donner un exemple, on parle de la tenue du salon Maison et objet en septembre, octobre. Même si cela est autorisé, le problème de ce salon est que 80 % des visiteurs sont étrangers. S'il y a encore un impact sur le trafic aérien, cela vaut-il la peine d'organiser un tel salon avec des coûts très importants, notamment de la part des exposants, si les clients ne sont pas au rendez-vous ? Au-delà des autorisations de tenue des salons, il se pose aussi cette question.

Pour les congrès, il était question d'ouvrir à la visio en plus d'une rencontre physique. Vu l'impact et les différentes expériences qui ont eu lieu pour les salons, on a constaté que le lieu physique était vraiment primordial.

Sandrine DUCEPT

Pour autant, côté emploi, des PSE sont organisés, que ce soit à Expositium ou Reed MIDEM. Il y a tout de même un impact fort pour cette filière.

Mustapha TOUAHIR, Chef du service Etudes et Diffusion, Insee Ile-de-France

Je voulais ajouter que nous avons engagé des travaux avec l'Institut Paris Region autour du secteur de la culture – la frontière avec le secteur du tourisme est assez ténue – nous avons sorti une publication en fin d'année. Sur le secteur du tourisme, nous allons essayer de tirer le bilan de l'année 2020 et de voir les perspectives sur le début de 2021. Par ailleurs, la note de conjoncture du quatrième trimestre va paraître dans les prochains jours et contribuera à ce constat.

Pour répondre à la remarque de la DRIEAT, côté INSEE, nous pouvons évidemment échanger des données et nous le faisons dans le cadre de partenariats d'études notamment. Sur la question des mobilités, si des données existent et nous sommes intéressés pour y travailler, sachant que dans notre programme annuel de suivi de la crise, cela est inscrit.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

L'intérêt des échanges entre nous est de mettre en évidence que des compétences et des données existent chez les uns et les autres. N'hésitez pas à vous contacter pour mettre en place des partenariats. Tous ne passent pas par l'INSEE, fort heureusement. N'hésitez donc pas à en mettre en place. Pour l'INSEE, nous pouvons faire des partenariats d'études, mais nous avons aussi la possibilité de fournir des données clés en main comme nous l'avons fait pour l'ORS sur les travailleurs clés. Je souhaitais préciser qu'un certain nombre de données sont maintenant en open data. Il faut juste voir comment vous pouvez accéder à celles qui ne le sont pas encore. Au-delà des

données, certaines thématiques devront être creusées pour voir comment l'Île-de-France poursuit ou non la transformation au regard de cette crise.

Conclusion et clôture de la rencontre

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

Après avoir parlé de la pandémie 2020, nous allons nous préparer à la prochaine crise qui est la crise écologique. La journée de juin est consacrée aux thématiques de développement durable. Certaines choses ont été engagées avant la pandémie, notamment dans les plans climat, la rénovation énergétique, etc., mais on voit bien que la crise sanitaire, par ce qu'elle a pu induire comme modification des comportements, notamment des déplacements, pourrait contribuer à cette transition énergétique. Il n'est pas totalement évident que le trafic aérien reprenne son niveau normal, en tout cas pas avant 2023 et surtout 2024.

Nous organisons donc une journée en juin sur le développement durable. Nous allons l'approfondir sur le plan structurel et sur le plan conjoncturel, en lien avec l'année 2020. Je souhaite faire appel à des contributions pour présenter des travaux finalisés ou exploratoires autour de ce domaine. Je pense que vous avez tous matière à intervenir, ne serait-ce que pour savoir comment parvenir à évacuer tous les masques que nous consommons de manière immodérée depuis un an, alors que des océans de plastiques flottent déjà dans l'océan Atlantique. Je crois que dans tous les domaines, on peut aborder le sujet des indicateurs de développement durable et de modification des comportements de manière plus responsable et économe pour la planète.

Si vous avez des propositions de travaux, envoyez-les au secrétariat général du CRIES, à l'attention de Clotilde Sarron. Dès que nous aurons appuyé sur le bouton « quitter » de ce séminaire, nous allons commencer à préparer la journée de juin.

Je vois que des propositions ont été faites. C'est très bien, mais ce sera plus sûr si vous les envoyez à Clotilde Sarron.

Clotilde SARRON, secrétaire générale du CRIES

La rencontre aura lieu le 15 juin après-midi. Elle portera sur le développement durable, mais davantage axé sur le volet transition écologique, sachant que les questions d'inégalités sociales et territoriales feront l'objet d'une rencontre à l'automne. Je vous remercie par avance pour vos propositions de présentations.

L'ensemble des supports des présentations réalisées aujourd'hui seront disponibles dès la semaine prochaine sur notre site internet. N'hésitez pas à contacter le secrétariat du CRIES pour toute question sur nos travaux.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Nous pouvons peut-être en profiter pour annoncer nos ateliers et groupes de travail qui sont actifs. Peut-être y a-t-il encore besoin de recruter du monde.

Clotilde SARRON, secrétaire générale du CRIES

Tout à fait. Normalement, les groupes sont en cours. Un atelier sur le télétravail s'est tenu fin mars et a connu un bon succès. La synthèse sera disponible sur notre site internet. Il pourra éventuellement se poursuivre par la mise en place d'un groupe de travail dédié.

Parmi les groupes de travail qui se finalisent ou sont en cours, le groupe de travail sur les indicateurs de rénovation énergétique a rendu son rapport, qui sera également diffusé à l'ensemble des membres du CRIES.

Un nouveau groupe vient de démarrer. Il porte sur l'économie circulaire et a commencé ses travaux le mois dernier. Il fournira ses premiers résultats en fin d'année.

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE Île-de-France

De même, si vous avez des propositions de groupes de travail, de collaborations ou d'ateliers, vous pouvez les envoyer à Clotilde Sarron.

Jean-Marc MORANDI, Président du CRIES d'Île-de-France

Très bien. Cela montre toute l'activité qui existe au sein du CRIES. C'est très intéressant.

Je vais conclure cette matinée, qui a été très riche en informations. Il s'est souvent agi de chiffres négatifs. Nous espérons tous que le rebond va arriver. Nous serons amenés de toute façon, je pense, à faire un bilan 2021 de la crise puisque nous sommes encore en pleine période de confinement. Nous verrons en son temps sous quelle forme.

Je vous remercie toutes et tous de vos interventions très riches et dans le respect global du timing. Je vous souhaite une excellente fin de journée. Nous nous retrouvons le 15 juin.